



Direct Energie

**Comptes consolidés
au 31 décembre 2015**

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	4
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	5
ETAT DE SITUATION FINANCIERE.....	6
ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	7
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE	8
INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DIRECT ENERGIE	9
NOTE 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	9
NOTE 2. COMPARABILITE DES EXERCICES.....	25
NOTE 3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	26
NOTE 4. PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE	28
NOTE 5. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	31
NOTE 6. COUTS DES VENTES	31
NOTE 7. CHARGES DE PERSONNEL	32
NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	33
NOTE 9. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX VARIATIONS DE PERIMETRE.....	33
NOTE 10. RESULTAT FINANCIER	34
NOTE 11. IMPÔTS	35
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION.....	38
NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39
NOTE 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	41
NOTE 15. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET COENTREPRISES	43
NOTE 16. STOCKS.....	44
NOTE 17. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	45
NOTE 18. AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS	45
NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	47
NOTE 20. CAPITAUX PROPRES	47
NOTE 21. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	50
NOTE 22. PROVISIONS	51
NOTE 23. CONTRATS DE LOCATIONS-FINANCEMENT.....	53
NOTE 24. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	54
NOTE 25. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	54

NOTE 26. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	54
NOTE 27. INFORMATIONS SECTORIELLES	67
NOTE 28. ENGAGEMENTS HORS BILAN	70
NOTE 29. PARTIES LIEES	72
NOTE 30. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	73
NOTE 31. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	73
NOTE 32. EVENEMENTS POST CLOTURE	74
NOTE 33. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	75

COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/12/2015	31/12/2014 retraité
Chiffre d'affaires hors Energy Management		1 016 870	809 554
Marge sur l'activité d'Energy Management		(335)	363
Produits des activités ordinaires	5	1 016 535	809 917
Coûts des ventes	6	(868 083)	(689 653)
Marge brute		148 452	120 263
Charges de personnel	7	(26 391)	(23 873)
Autres produits et charges opérationnels	8	(65 588)	(51 197)
Amortissements		(22 507)	(20 999)
Résultat Opérationnel Courant		33 965	24 195
Variations de juste valeur des instruments financiers dérivés		(11 636)	(5 163)
Energie à caractère opérationnel			
Cessions d'actifs non courants	13-14	(5 929)	(3 696)
Pertes de valeur sur actifs non courants		(550)	-
Produits et charges liés aux variations de périmètre	9	(120)	-
Résultat Opérationnel		15 731	15 336
Coût de l'endettement financier net		(3 743)	(1 541)
Autres produits et charges financiers		65	40
Résultat financier	10	(3 678)	(1 501)
Impôt sur les sociétés	11	17 010	1 509
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	15	(62)	(99)
Résultat net des activités poursuivies		29 001	15 245
Résultat net des activités abandonnées		(1 754)	-
Résultat Net		27 247	15 245
dont Résultat net part du Groupe		27 247	15 245
dont Résultat net part des minoritaires		-	-
Résultat par action	12	0,67	0,38
Résultat dilué par action	12	0,64	0,36
Résultat par action des activités poursuivies	12	0,71	0,38
Résultat dilué par action des activités poursuivies	12	0,68	0,36
Résultat par action des activités abandonnées	12	(0,04)	-
Résultat dilué par action des activités abandonnées	12	(0,04)	-

L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	31/12/2015			31/12/2014 retraité		
	Total	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle
<i>En milliers d'euros</i>						
Résultat net	27 247	27 247	-	15 245	15 245	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Impact impôts différés	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux de trésorerie	(88 392)	(88 392)	-	(16 036)	(16 036)	-
Impact impôts différés	-	-	-	-	-	-
Quote-part des entreprises associées	527	527	-	(74)	(74)	-
Total éléments recyclables	(87 864)	(87 864)	-	(16 109)	(16 109)	-
Pertes et gains actuariels	-	-	-	-	-	-
Impact impôts différés	-	-	-	-	-	-
Total éléments non recyclables	-	-	-	-	-	-
Résultat Global	(60 617)	(60 617)	-	(864)	(864)	-

L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/12/2015	31/12/2014 retraité
Immobilisations incorporelles	13	40 949	40 728
Immobilisations corporelles	14	47 661	4 943
Participations dans les entreprises associées	15	902	5 741
Instruments financiers dérivés non courants	26	8 494	8 768
Autres actifs financiers non courants	26	1 458	1 994
Autres actifs non courants	18	5 279	1 542
Impôts différés actifs	11	40 780	10 662
Actifs non courants		145 522	74 378
Stocks	16	36 245	26 894
Clients et comptes rattachés	17	220 596	130 673
Instruments financiers dérivés courants	26	35 843	30 486
Autres actifs financiers courants	26	70 688	48 799
Autres actifs courants	18	69 500	23 701
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	35 230	31 629
Actifs courants		468 102	292 182
TOTAL ACTIF		613 624	366 559
Capital et primes		9 003	9 003
Réserves consolidées et résultat		71 717	49 238
Actions propres		(88)	(101)
Autres éléments du résultat global		(109 981)	(22 117)
Capitaux propres - part du groupe		(29 350)	36 022
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20	(29 350)	36 022
Provisions non courantes	22	5 051	1 865
Instruments financiers dérivés non courants	26	81 354	19 311
Autres passifs financiers non courants	26	114 829	55 679
Autres passifs non courants	25	2 164	837
Impôts différés passifs	10	21 130	8 071
Passifs non courants		224 528	85 763
Provisions courantes	22	6 776	3 341
Fournisseurs et comptes rattachés	24	187 818	115 755
Instruments financiers dérivés courants	26	83 851	43 761
Autres passifs financiers courants	26	69 113	8 163
Autres passifs courants	25	70 887	73 753
Passifs courants		418 446	244 774
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		613 624	366 559

L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Note	Capital	Primes	Réserves consolidées et résultat	Actions propres	Autres éléments du résultat global		Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
En milliers d'euros										
Capitaux propres au 31/12/2013 historiques		4 008	4 994	31 685	(90)	(5 554)	(454)	34 589	-	34 589
Impacts IFRIC 21		-	-	657	-	-	-	657	-	657
Capitaux propres au 01/01/2014 retraités		4 008	4 994	32 342	(90)	(5 554)	(454)	35 246	-	35 246
Résultat net		-	-	15 245	-	-	-	15 245	-	15 245
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(16 036)	(74)	(16 109)	-	(16 109)
Résultat global		-	-	15 245	-	(16 036)	(74)	(864)	-	(864)
Augmentation de capital		71	(71)	-	-	-	-	-	-	-
Options		-	-	1 651	-	-	-	1 651	-	1 651
Achats/ventes d'actions propres		-	-	-	(11)	-	-	(11)	-	(11)
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2014 retraités		4 079	4 923	49 238	(101)	(21 590)	(527)	36 022	-	36 022
Impacts IFRIC 21		-	-	704	(0)	-	-	704	-	704
Capitaux propres au 31/12/2014 historiques		4 079	4 923	48 534	(101)	(21 590)	(527)	35 319	-	35 319
Résultat net	20	-	-	27 247	-	-	-	27 247	-	27 247
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(88 392)	527	(87 864)	-	(87 864)
Résultat global		-	-	27 247	-	(88 392)	527	(60 617)	-	(60 617)
Augmentation de capital	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options		-	-	1 351	-	-	-	1 351	-	1 351
Achats/ventes d'actions propres		-	-	-	13	-	-	13	-	13
Dividendes versés		-	-	(6 119)	-	-	-	(6 119)	-	(6 119)
Capitaux propres au 31/12/2015		4 079	4 923	71 717	(88)	(109 981)	0	(29 350)	-	(29 350)

L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

* Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture, qui, au 31 décembre 2015 correspondent exclusivement à des achats d'énergie, sont comptabilisées nettes d'impôts en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat de la période pour la part inefficace. La variation de juste valeur de (88 392) milliers d'euros sur l'année 2015, à caractère temporaire, est directement liée à l'augmentation des achats d'énergie réalisés sur les marchés au cours de l'année 2015, et à la baisse des prix enregistrée en fin d'année 2015. Celle-ci fera l'objet d'un recyclage ultérieur au résultat, de manière symétrique à l'élément couvert, lors de la livraison physique des achats d'énergie correspondants.

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014 retraité
Résultat Net Consolidé	27 247	15 245
Charges / Produits d'impôts	(17 010)	(1 509)
Résultat financier	3 678	1 501
Résultat Avant Impôt et Intérêts financiers	13 915	15 237
Amortissements	22 507	20 999
Pertes de valeurs	550	-
Provisions	6 212	(341)
Effets de périmètre et autres résultats de cession	234	-
Dépenses liées aux paiements fondés sur des actions	1 351	1 593
Variation de juste valeur des instruments financiers	8 658	284
Autres éléments financiers sans effet de trésorerie	7 465	5 220
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	62	99
Eléments sans effets sur la trésorerie	47 040	27 853
Variation du besoin en fonds de roulement	(79 755)	(44 136)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(18 800)	(1 046)
Acquisitions d'immobilisations	(25 749)	(21 627)
Cessions d'immobilisations	3	12
Variation des dépôts et cautionnements	(55 511)	28
Acquisition de parts de sociétés non intégrées globalement	-	(760)
Acquisition de titres disponibles à la vente	(26)	-
Acquisition de filiale et fusion, sous déduction de la trésorerie acquise	(43 934)	-
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	3 672	-
Variation d'actifs financiers	27 871	(27 871)
Variation nette des prêts émis par l'entreprise	3 803	(1 157)
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement	(89 872)	(51 374)
Actions propres	13	(11)
Produits de l'émission d'emprunts	120 876	56 849
Remboursement d'emprunts	(840)	(1 344)
Intérêts financiers versés	(5 220)	(1 804)
Intérêts financiers reçus	647	698
Dividendes versés	(6 119)	-
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement	109 357	54 388
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	685	1 968
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	31 308	29 340
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	31 993	31 308

L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DIRECT ENERGIE

Direct Energie (la Société) est une société anonyme de droit français, enregistrée en France. Le siège du Groupe est domicilié au 2bis rue Louis Armand à Paris 75015, France et ses titres sont cotés sur le marché réglementé Euronext Paris.

Direct Energie couvre tous les métiers de la chaîne de valeur de l'énergie, intervenant de la production à la fourniture d'électricité et de gaz naturel, garantissant ainsi un développement équilibré et pérenne du Groupe. Direct Energie est le premier fournisseur alternatif multi-énergie en France.

Les comptes consolidés de Direct Energie et de ses filiales (le Groupe) sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire.

Le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2015 en date du 30 mars 2016.

Note 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers du groupe Direct Energie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont préparés conformément aux normes comptables internationales telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (International Accounting Standards), IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations (SIC et IFRIC).

Les normes et interprétations du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union Européenne sont disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm

A l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2014.

Les informations comparatives 2014 ont été établies selon le même référentiel.

1.2 Evolution du référentiel comptable

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2015 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015 et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe.

1.2.1 Normes et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2015

Les normes suivantes, adoptées par l'Union Européenne, sont devenues d'application obligatoire à compter du 1^{er} Janvier 2015.

1.2.1.1 Interprétation IFRIC 21

L'interprétation IFRIC 21 « Taxes » est appliquée de manière rétrospective au 1^{er} Janvier 2014 conformément à IAS 8. Elle vise à clarifier le fait générateur de la comptabilisation des passifs pour impôts et taxes autres que les impôts sur les bénéfices. Le fait générateur d'un passif d'impôts est défini comme l'événement qui rend la taxe exigible en application des dispositions légales ou réglementaires.

L'application de cette interprétation a pour conséquence principale la comptabilisation de certaines taxes dès la survenance du fait générateur, alors qu'elles étaient auparavant étalées sur l'année, ainsi que la modification de l'exercice de comptabilisation de certaines taxes.

Les impacts résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 21 sur les comptes consolidés du Groupe sont présentés en note 2 « Comparabilité des exercices »

1.2.2 Amendements adoptés par l'Union Européenne dont l'application n'est pas obligatoire à partir du 1er janvier 2015 et non appliqués par anticipation par le Groupe

- Les amendements à IAS 19 « Régime à prestations définies – Cotisations des membres du personnel » ;
- Les amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » ;
- Les amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables »
- Les amendements à IAS 1 « Initiative Informations à fournir »
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010 – 2012
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012 - 2014

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés du fait de la mise en œuvre de ces amendements.

1.2.3 Textes non adoptés par l'Union Européenne et non appliqués par anticipation par le Groupe

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- La norme IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients »
- La norme IFRS 16 « Contrats de locations »
- Les amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise »
- Les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement »
- Les amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes »
- Les amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir »

L'impact potentiel de l'ensemble de ces normes et amendements sur les comptes du Groupe reste en cours d'évaluation.

1.3 Utilisation d'estimations et de jugements

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour l'évaluation des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes à la date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les hypothèses au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont principalement les suivantes :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de regroupement d'entreprises ;
- l'évaluation et les pertes de valeur associées aux écarts d'acquisition et aux autres actifs immobilisés ;
- l'évaluation des provisions ;
- le chiffre d'affaires correspondant à l'énergie en compteur ;
- la valorisation des instruments financiers ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Toute modification d'hypothèses sur ces domaines pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers du Groupe.

1.3.1 Juste valeur des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de regroupement d'entreprises

Les principales hypothèses et estimations retenues pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris comprennent notamment les perspectives futures des marchés nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation appliqués.

Les valeurs utilisées reflètent les meilleures estimations de la direction du Groupe.

1.3.2 Ecarts d'acquisition et autres actifs immobilisés

Des hypothèses et estimations sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des autres actifs immobilisés, en particulier concernant les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation appliqués. Compte tenu de la sensibilité des tests de dépréciations effectués sur les écarts d'acquisition et les autres actifs immobilisés aux hypothèses macro-économiques et sectorielles, notamment en termes d'évolution des prix de l'énergie, la modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à modifier les pertes de valeur éventuellement comptabilisées.

Le Groupe révisé ses estimations et hypothèses sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

1.3.3 Provisions

Les paramètres utilisés pour la détermination des montants des provisions sont établis sur la base des informations et estimations que le Groupe estime les plus appropriées à ce jour. La modification de certains de ces paramètres pourrait conduire à une révision significative des provisions comptabilisées. Toutefois, il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

1.3.4 Chiffre d'affaires relatif à l'énergie livrée non relevée non facturée

Le Groupe reconnaît à la clôture une quote-part de chiffre d'affaires relative à l'énergie livrée non relevée non facturée, tel qu'indiqué en note 1.4.7 « Clients et comptes rattachés ». Pour la détermination des quantités d'énergie livrée, le Groupe est amené à estimer, pour les clients dits profilés, ces quantités dans la mesure où les relèves réelles des compteurs de ces clients n'interviennent que 2 fois par an. A la réception des relèves, le Groupe ajuste la facturation de chaque client soit une fois par an pour les clients annualisés (1 seule facture par an), soit à chaque relève pour les clients en facturation périodique. L'estimation de la consommation des clients entre chaque relève est effectuée à l'aide de systèmes d'information spécifiques développés par le Groupe. Ces systèmes d'information s'appuient notamment sur les estimations reçues des réseaux de transport et de distribution, les profils de consommation des clients du Groupe et les informations exogènes comme les températures réalisées.

1.3.5 Instruments financiers

Pour évaluer à la juste valeur les instruments financiers non cotés sur un marché (contrat d'énergies essentiellement), le Groupe utilise des modèles de valorisation qui reposent sur un certain nombre d'hypothèses dont la modification pourrait avoir un impact significatif.

1.3.6 Déficits fiscaux reportables activés

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses sur les horizons de recouvrement revêt une importance particulière pour la reconnaissance des impôts différés actifs.

1.4 Résumé des principales méthodes comptables

1.4.1 Base d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs dont les normes IFRS requièrent la comptabilisation à la juste valeur.

Les actifs et passifs de nature ou de fonction dissemblables sont présentés séparément.

Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en courant d'une part, non courant d'autre part selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an par rapport à la date de clôture.

Le compte de résultat est présenté par nature. La rubrique « Autres produits et charges opérationnelles » peut comprendre des éléments à caractère inhabituel par leur nature ou leur montant et sont détaillées le cas échéant.

1.4.2 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1^{er} janvier 2010 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la méthode d'acquisition de la norme IFRS 3 révisée.

A la date d'acquisition, les actifs et passifs repris identifiables, évalués à leur juste valeur, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition. Les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé du Groupe à compter de la date de prise de contrôle.

Selon l'option offerte par la norme IFRS 3 révisée, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net de l'entreprise acquise. Le Groupe détermine au cas par cas l'option qu'il souhaite appliquer pour comptabiliser ces participations ne donnant pas le contrôle.

Concernant le traitement comptable des opérations d'acquisition ou de cession de participations ne donnant pas le contrôle dans des entités déjà contrôlées, le Groupe les comptabilise, conformément à IAS 27 amendée comme des transactions entre actionnaires directement en capitaux propres.

En cas de prise de contrôle par étape, le prix d'acquisition inclut la juste valeur, à la date de prise de contrôle, de la participation précédemment détenue par le Groupe.

Les coûts annexes directement attribuables à une acquisition donnant le contrôle sont comptabilisés en charge des périodes au cours desquelles ils sont engagés, à l'exception des coûts d'émission des titres d'emprunt ou de capitaux propres qui sont comptabilisés selon les normes IAS 32 et IAS 39.

1.4.3 Actifs immobilisés

1.4.3.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs repris identifiables de l'entité acquise. Lorsqu'il en résulte une différence négative, elle est immédiatement comptabilisée en résultat. Les justes valeurs des actifs et passifs repris identifiables et la détermination de l'écart d'acquisition sont définitivement arrêtées au cours des douze mois suivant la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales sont présentés dans les actifs non courants au bilan. Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an selon les modalités décrites en note 1.4.3.4. Les pertes relatives aux écarts d'acquisition sont présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat. Après leur comptabilisation initiale, les écarts d'acquisitions sont inscrits à leur coût diminué des pertes de valeur constatées.

Lors de la cession de tout ou partie d'une entité du Groupe, la quote-part de l'écart d'acquisition attribuable à la cession est incluse dans le calcul du résultat de cession.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de coentreprise ou d'entreprise associée sont inclus dans la valeur comptable de la participation. Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis et ne font pas l'objet de test de dépréciation distinct. Les pertes relatives aux écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de coentreprise ou d'entreprise associée sont comptabilisées dans la quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence.

1.4.3.2 Autres actifs incorporels

1.4.3.2.1 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif lorsque le Groupe peut démontrer :

- La faisabilité technique de l'immobilisation en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à la vendre ;

- Le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs ;
- L'existence de ressources disponibles pour achever le développement de l'actif ; et
- Sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Après leur comptabilisation initiale en qualité d'actif, les dépenses de développement sont évaluées en utilisant le modèle du coût, c'est-à-dire au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service. Il est amorti linéairement sur la période au cours de laquelle sont attendus les avantages économiques liés au projet.

1.4.3.2.2 Coûts d'acquisition

Les coûts d'acquisition clients correspondent aux dépenses externes encourues par le Groupe et directement affectables à des contrats signés avec des clients. Ces dépenses sont principalement constituées des commissions versées aux prestataires de vente. Conformément aux principes définis par les paragraphes 9 à 17 de la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », dès lors que le Groupe estime que ces contrats clients généreront des avantages économiques futurs pour la société, ces dépenses sont enregistrées par cohortes mensuelles (ensemble identifiable de clients contrôlé par Direct Energie et entré dans son parc au cours d'un même mois) en immobilisations incorporelles et amorties à partir du moment où ces contrats sont actifs (date de bascule).

Les coûts d'acquisitions sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée. Cette durée s'établit à 4 ans. Par ailleurs, le Groupe s'assure à chaque clôture que l'amortissement relatif à chaque cohorte mensuelle, comptabilisé sur la base de cette durée d'utilisation estimée, correspond bien au niveau d'attrition réel observé. Dans le cas contraire, un amortissement complémentaire est comptabilisé pour ramener la valeur résiduelle des coûts d'acquisition des cohortes concernées à leur niveau d'attrition réel.

1.4.3.2.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels, de concessions et brevets et de droits similaires.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation estimée. Cette durée s'établit entre 3 et 5 ans pour les autres immobilisations incorporelles à durée de vie finie.

1.4.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées des biens de productions d'énergie, des terrains sur lesquels ils sont situés, et des installations techniques liées, ainsi que des aménagements des locaux, du matériel informatique et du mobilier de bureau.

En application de la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », elles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif se distinguent par des durées d'utilité différentes de cet actif, ils donnent lieu à l'identification d'un composant qui est amorti sur une durée qui lui est propre.

A l'exclusion des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle le Groupe prévoit de retirer de leur utilisation un avantage économique. Les durées d'utilité sont en général les suivantes pour les principales catégories :

- Constructions	Linéaire 5 à 40 ans
- Installations techniques	Linéaire 3 à 25 ans
- Installations générales, aménagements divers	Linéaire 3 à 10 ans
- Matériel informatique	Linéaire 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire 3 à 5 ans

1.4.3.4 Perte de valeur des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe des indices de perte de valeur des actifs immobilisés. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Par ailleurs, au moins une fois par exercice, le Groupe effectue un test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT intégrant un écart d'acquisition ou des immobilisations incorporelles non amortissables.

Dans le cas où le montant recouvrable des éléments testés est inférieur à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Dans le cas d'UGT testées comprenant un écart d'acquisition, les pertes de valeurs reconnues sont imputées prioritairement sur les écarts d'acquisitions. La comptabilisation d'une perte de valeur entraîne la modification de la base amortissable et éventuellement du plan d'amortissement des immobilisations concernées.

Les pertes de valeurs des immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable. La valeur de l'actif après reprise de la perte de valeur est plafonnée à la valeur comptable qui aurait été déterminée nette des amortissements si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices antérieurs.

Les pertes de valeurs relatives à des écarts d'acquisition sont irréversibles.

La valeur recouvrable utilisée pour effectuer les tests de dépréciation correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie si celle-ci est plus élevée. Les valeurs d'utilité sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale.

Les taux d'actualisation utilisés sont déterminés en fonction des spécificités des UGT faisant l'objet du test et les valeurs terminales sont cohérentes avec les données de marché disponibles.

1.4.4 Contrats de location

Dans le cadre de ses activités, le Groupe utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Chaque contrat de location fait l'objet d'une analyse au regard des situations décrites et indicateurs fournis dans la norme IAS 17 afin de déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou bien d'un contrat de location simple.

1.4.4.1 Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement sont des contrats qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif considéré au preneur. Tous les contrats de location qui ne répondent pas à la définition de contrat de location-financement sont classés en tant que contrat de location simple.

Les critères examinés par le Groupe afin d'apprécier si un contrat de location transfère la quasi-totalité des risques et avantages sont notamment :

- Le rapport entre la durée des contrats des actifs loués et la durée de vie des actifs objets de ces contrats ;
- Le total des paiements futurs actualisés rapportés à la juste valeur de l'actif financé ;
- L'existence d'une option de transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- L'existence d'une option d'achat favorable ;
- La nature spécifique de l'actif loué.

Lors de la comptabilisation initiale, au début de la période de location, les actifs utilisés dans le cadre de contrat de location-financement sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisation adéquate avec pour contrepartie une dette financière. L'immobilisation est inscrite pour la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements futurs au titre du contrat. Les immobilisations ainsi comptabilisées sont amorties sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée des contrats de location correspondants.

1.4.4.2 Contrats de location simple

Les paiements réalisés au titre des contrats de location simples sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

1.4.5 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré en retenant les coûts d'achat directs et indirects. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour la réalisation de la vente.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût du stock.

1.4.6 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et évalués conformément aux normes IAS 32 et IAS 39.

1.4.6.1 Actifs financiers

Les actifs financiers du Groupe comprennent les catégories suivantes :

- les actifs financiers disponibles à la vente ;
- les prêts et créances au coût amorti y compris les clients et comptes rattachés ;
- les actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- la juste valeur positive des instruments financiers dérivés.

Les actifs financiers sont ventilés dans l'état de situation financière entre actifs non courants et actifs courants.

1.4.6.1.1 Actifs financiers disponibles à la vente

Cette catégorie comprend principalement des titres de participation du Groupe dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction. Après leur comptabilisation initiale, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est évaluée soit sur la base du cours de bourse pour les titres de sociétés cotés soit à partir de modèle d'évaluation basés principalement sur les dernières opérations de marché. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autre éléments du résultat global sauf lorsque la baisse de valeur par rapport au coût historique est jugée suffisamment significative et prolongée pour impliquer une éventuelle perte de valeur. Dans ce cas, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat sur la ligne « pertes de valeur sur actifs non courants ».

1.4.6.1.2 Prêts et créances au coût amorti

La catégorie des prêts et créances au coût amorti comprend principalement des dépôts de garantie effectués par le Groupe dans le cadre de ses activités de marché, des prêts accordés à des sociétés non consolidées et les créances clients et comptes rattachés.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Concernant les créances clients et comptes rattachés, leur juste valeur correspond dans la plupart des cas à leur valeur nominale. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée en fonction du risque de non recouvrement.

1.4.6.1.3 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat correspondent à des actifs détenus à des fins de transaction et des placements courts termes qui ne satisfont pas aux critères de classification en trésorerie et équivalent de trésorerie tel que décrit dans la note 1.4.8 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». Ces actifs financiers répondent aux critères de qualification ou de désignation de la norme IAS 39.

Ces éléments sont comptabilisés à la date de transaction, à leur coût d'acquisition y compris frais accessoires d'achat. A chaque arrêté comptable, ils sont évalués à leur juste valeur, déterminée sur la base de prix du marché pour les éléments négociés activement sur des marchés financiers. Concernant les autres éléments pour lesquels il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation (utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale, référence à la valeur de marché actuelle d'autres instruments quasiment identiques, analyse des flux de trésorerie actualisés).

Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

1.4.6.2 Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent les catégories suivantes :

- les passifs financiers évalués au coût amorti comprenant les dettes financières et assimilées ainsi que les fournisseurs et comptes rattachés ;
- la juste valeur négative des instruments financiers dérivés.

Les passifs financiers sont ventilés dans l'état de situation financière entre passifs non courants et passifs courants en fonction des échéances de chaque passif. En particulier, Les passifs financiers dont l'échéance intervient dans les 12 mois, les passifs financiers détenus principalement en vue d'être négociés, les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture dont le sous-jacent est classé en courant et les instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont classés dans les passifs financiers courants.

1.4.6.2.1 Passifs financiers évalués au coût amorti

Les dettes financières et les dettes d'exploitation sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti.

Elles sont initialement enregistrées à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ainsi calculés sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier net ».

1.4.6.3 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer et réduire son exposition au risque de marché provenant des variations des prix des matières premières sur les marchés du gaz et de l'électricité.

1.4.6.3.1 Instruments exclus du champ d'application de la norme IAS 39

Les contrats d'achats ou de vente à terme et les options d'achats à terme d'électricité et de gaz utilisés par la Groupe entrent normalement dans le champ d'application de la norme IAS 39 et doivent suivre les règles de comptabilisation des instruments financiers dérivés.

Cependant, le Groupe conduit des analyses pour chaque contrat visant à déterminer si le contrat a été négocié dans le cadre de ses activités dites « normales ». Cette analyse consiste notamment à démontrer que le contrat est mis en place et continue à être détenu afin de donner lieu à un achat ou une vente avec livraison physique, pour des volumes destinés à être utilisés ou vendus par le Groupe dans le cadre de son exploitation.

Il convient aussi de démontrer que le Groupe n'a pas de pratique de règlement net au titre de contrat de même nature, que le contrat n'a pas été négocié dans le cadre d'arbitrage de nature financière et qu'il ne soit pas assimilable à une vente d'options.

Seuls les contrats respectant l'intégralité des conditions édictées par la norme IAS 39 sont considérés comme exclus du champ d'application de la norme IAS 39.

1.4.6.3.2 Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture comprennent :

- des instruments financiers détenus à des fins de transaction, qui en tant que tels, sont comptabilisés en actifs ou passifs courants ou non courants au sein de l'état de situation financière (dérivés de trading),
- des instruments financiers dérivés d'énergie, conclus dans le cadre de couvertures économiques de flux opérationnels et non à des fins de trading, sans pour autant remplir l'ensemble des critères les rendant éligibles à la comptabilité de couverture ou sans pouvoir prétendre à l'exception prévue par IAS 39 « Instruments financiers » au titre des activités dites « normales » (dérivés Energie à caractère opérationnel)

Les variations de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Marge sur l'activité d'Energy Management » pour les dérivés de trading et sous le résultat opérationnel courant, dans le poste « Variations de Juste valeur des instruments financiers dérivés Energie à caractère opérationnel » pour les dérivés Energie à caractère opérationnel.

1.4.6.3.3 Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Certains instruments financiers dérivés sont qualifiés de couverture intégrée liés à des transactions futures hautement probables (All in One Hedge). Il s'agit de contrats d'achat et de vente à terme qui permettent d'optimiser le coût d'approvisionnement des clients finaux.

Les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture sont comptabilisés dans l'état de situation financière en courant ou en non courant en fonction du classement des sous-jacent des contrats.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture sont comptabilisées nettes d'impôts en autre éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat de la période pour la part inefficace. Lorsque les flux de trésorerie couverts se réalisent, les gains ou pertes accumulées en capitaux propres sont reclassés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert.

Une documentation adéquate est mise en place dès l'origine de la couverture, incluant l'identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert, la nature du risque couvert ainsi que la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de la couverture. Afin d'évaluer l'efficacité des couvertures, des tests prospectifs et rétrospectifs sont réalisés à chaque clôture.

1.4.6.3.4 Evaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont systématiquement comptabilisés dans l'état de situation financière à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments cotés sur un marché actif est déterminée par référence à leur cotation. Dans ce cas, ces instruments sont présentés en niveau 1 d'évaluation de juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des données observables sur un marché est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Les contrats dérivés de matière première sont valorisés en fonction des cotations du marché sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés et de modèle de valorisation d'options pour lesquels il peut être nécessaire d'observer la volatilité des prix du marché. Pour les contrats dont la maturité excède l'horizon des transactions pour lesquelles les prix sont observables ou qui sont particulièrement complexes, les valorisations peuvent s'appuyer sur des hypothèses internes. Ces instruments sont présentés en niveau 3 d'évaluation de juste valeur sauf dans les cas où les paramètres non observables ne sont pas significatifs, auquel cas ils sont présentés en niveau 2 d'évaluation de juste valeur.

En application d'IFRS 13, la juste valeur des instruments dérivés intègre le risque de crédit de la contrepartie pour les dérivés actifs et le risque de crédit propre pour les dérivés passifs. Les probabilités de défaut utilisées dans l'évaluation de ce risque de crédit reposent sur des données historiques en fonction de la notation de crédit des contreparties.

1.4.7 Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés comprennent les créances exigibles et les factures à établir relatives à l'énergie livrée non facturée à la clôture. Lors de leur comptabilisation initiale, les créances sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement ou à partir de méthodes statistiques tirées de l'expérience. Une dépréciation est constatée pour faire face au risque de non recouvrement lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte en fin de procédure de recouvrement ou à réception d'un certificat d'irrécouvrabilité.

1.4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court termes convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7.

1.4.9 Capitaux propres

Les primes liées au capital correspondent aux primes d'émission diminuées des frais d'émission de titres. Seuls les coûts externes directement attribuables aux augmentations de capital constituent des frais d'émission de titres.

Les variations de juste valeur correspondent aux variations, nettes d'impôts, de juste valeur des actifs disponibles à la vente et de certains instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture, pour la part efficace de la couverture.

1.4.10 Actions propres

Les actions propres détenues par la société mère ou par les autres membres du groupe consolidé sont comptabilisées à l'acquisition en diminution des capitaux propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées jusqu'à leur date de cession. Lors de leur cession, les résultats nets de cession, déterminés par différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur au jour de la cession, sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

1.4.11 Avantages du personnel

1.4.11.1 Paiements fondés sur des actions

Certains employés du Groupe, y compris les dirigeants, reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est indexé sur des actions. Conformément à la norme IFRS 2, ces rémunérations constituent des charges de personnel pour le Groupe, assimilables à des compléments de rémunération, et sont distinguées entre les transactions réglées en instruments de capitaux propres et celles assimilables à des transactions réglées en trésorerie.

La juste valeur de chacune de ces transactions est comptabilisée en charge sur la durée d'acquisition des droits avec en contrepartie les capitaux propres pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres et la constitution d'une dette vis-à-vis du personnel pour les transactions assimilables à des transactions réglées en trésorerie. Concernant les transactions assimilables à des transactions réglées en trésorerie, la dette vis-à-vis du personnel est réévaluée à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, toute variation de juste valeur étant comptabilisée en résultat.

Les options de souscription d'actions et les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises octroyés sont évalués à leur juste valeur en utilisant un modèle de Black & Scholes. Ce modèle prend en compte les caractéristiques des plans, notamment le prix d'exercice, la durée prévue des options, la volatilité historique de l'action et le taux d'intérêt sans risque.

La juste valeur des plans d'attribution d'actions gratuites est déterminée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution.

1.4.11.2 Provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi

En termes d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi, le Groupe est principalement soumis au versement d'indemnités de fin de carrière déterminées sur la base des conventions collectives en vigueur au sein des

différentes entités du Groupe. Ces indemnités de fin de carrière relèvent d'un régime à prestation définie. Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont celles édictées par la norme IAS 19.

La valorisation du montant de ces indemnités est effectuée sur la base d'évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de projection de salaires qui tiennent compte des facteurs propres au Groupe ainsi que de facteurs macro-économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation, etc.).

En l'absence d'actif de couverture visant à financer ces régimes, les montants ainsi déterminés sont comptabilisés au passif en provisions. Les charges correspondant à la désactualisation des provisions constituées sont comptabilisées en résultat financier.

Le Groupe comptabilise les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses et les ajustements liés à l'expérience directement en autres éléments du résultat global.

1.4.12 Provisions hors avantages au personnel

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle (légale ou implicite) à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé, et qu'il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour régler cette obligation sans contrepartie attendue.

Ces provisions sont estimées en application de la norme IAS 37 en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont actualisées dès lors que l'effet de l'actualisation est significatif. Les charges correspondant à la désactualisation des provisions à long termes sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cas où aucune estimation fiable ne peut être faite de la sortie de ressource qui sera nécessaire, il existe un passif qui ne peut être comptabilisé (passif éventuel). Ce passif éventuel est alors indiqué en annexe.

1.4.13 Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires hors Energy Management est constitué essentiellement des produits issus de la vente d'électricité et de gaz, des redevances de transport et de distribution liées, des frais de collecte de certaines taxes et de prestations de services.

Le Groupe reconnaît un produit lorsque :

- l'existence du contrat est acquise ;
- la livraison a eu lieu ou la prestation de service est achevée ;
- le prix est fixé ou déterminable ;
- et le caractère recouvrable des créances est probable.

La livraison a lieu quand les risques et avantages associés à la propriété sont transférés à l'acheteur.

Les quantités d'énergie livrée non relevée non facturée sont déterminées à partir d'estimation de prix de vente et de données statistiques propres au Groupe se basant notamment sur les profils de consommation des clients

du Groupe, d'informations extérieures telles que les températures réalisées et des données relatives au volume d'énergie affecté au Groupe par le gestionnaire de réseau.

En application des normes IAS 1 et IAS 18, les opérations de négoce d'énergie sont présentés en net, après compensation des achats et des ventes, sur la ligne Marge sur l'activité d'Energy Management. Cette marge correspond au résultat réalisé et latent sur les achats et ventes d'énergie, non qualifiés d' « activité normale » ou de couverture au sens de la norme IAS 39 et ne rentrant pas dans la catégorie des instruments financiers dérivés Energie à caractère opérationnel, qui sont réalisées lors d'opérations sur un marché organisé ou de gré à gré avec d'autres opérateurs de marché.

1.4.14 Impôts

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat, ou en capitaux propres si ces impôts concernent des éléments imputés directement en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif. Le montant de l'impôt dû au titre de l'exercice est déterminé en utilisant le taux adopté à la date de clôture.

L'impôt différé résulte des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et qui ont été adoptés à la date de clôture. En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées font l'objet d'un ajustement au nouveau taux en vigueur et l'ajustement est imputé au compte de résultat sauf s'il se rapporte à un sous-jacent dont les variations sont des éléments imputés en capitaux propres, notamment au titre de la comptabilisation des instruments de couverture.

Les impôts différés sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des différences temporelles déductibles. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé dans un horizon prévisible ou, au-delà, d'impôts différés passifs de même maturité.

1.4.15 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est un indicateur utilisé par le Groupe permettant de faciliter la compréhension de la performance du Groupe en excluant les éléments qui, par nature, sont inhabituels ou non récurrents. Pour le Groupe, ces éléments correspondent aux variations de Juste Valeur des instruments financiers dérivés Energie à caractère opérationnel, aux cessions d'actifs non courants, aux pertes de valeurs sur les actifs non courants et aux produits et charges liés aux variations de périmètre.

1.4.16 Résultat par action

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de la période par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période. Ce nombre moyen pondéré d'actions en circulation est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période ajusté

du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises durant la période multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Pour le calcul du résultat dilué par action, ce nombre est modifié le cas échéant pour tenir compte de l'effet de la conversion ou de l'exercice des actions potentielles dilutives (options, bons de souscription d'actions, etc.). Les actions potentielles antidilutives, c'est-à-dire dont la conversion en actions ordinaires aurait pour effet d'augmenter le résultat par action ou de diminuer la perte par action, ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action.

Note 2. COMPARABILITE DES EXERCICES

Les états financiers sont présentés selon le même modèle que celui utilisé lors de la clôture 2014 à l'exception des incidences liées au changement de méthode associé à l'application de l'interprétation IFRIC 21, qui concernent exclusivement la Contribution Sociale de Solidarité (C3S), et ont un impact de :

- 47 milliers d'euros sur le résultat net de l'exercice 2014
- 149 milliers d'euros sur le résultat opérationnel courant de l'exercice 2014
- 704 milliers d'euros sur les capitaux propres de clôture du Groupe au 31 décembre 2014

Note 3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1 Acquisition de la société 3CB

Le groupe a conclu le 30 décembre 2015 l'acquisition de 100% du capital de la société 3CB, filiale française du groupe suisse Alpiq. Dédiée à la production d'électricité, la société 3CB détient et exploite une centrale thermique à cycle combiné gaz, située à Bayet dans l'Allier. Construite en juillet 2011 par Ansaldo (technologie Siemens), la centrale regroupe une trentaine d'employés et dispose d'une capacité installée de 408 MW.

Le montant de la transaction, intégralement réalisé en numéraire, s'est élevé à 44,4 M€, et a été financé par le placement privé d'un nouvel emprunt obligataire, dont les caractéristiques sont présentées en note 3.3 « Mise en place d'un crédit syndiqué et émission d'un nouvel emprunt obligataire »

Les conséquences de l'acquisition de la société 3CB sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2015 sont présentées en note 4 « Principales variations de périmètre ».

3.2 Transfert de cotation sur le marché réglementé d'Euronext Paris

Le groupe a obtenu le visa n°15-585 de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 novembre 2015 sur le prospectus émis à l'occasion de l'admission des actions Direct Energie par cotation directe sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment B.

3.3 Mise en place d'un crédit syndiqué et émission d'un nouvel emprunt obligataire

Le Groupe a mis en place au cours du deuxième trimestre 2015 un crédit syndiqué d'un montant de 60 millions d'euros, confirmé sur une durée de trois ans.

Il a par ailleurs procédé en novembre 2015 au placement privé d'un nouvel emprunt obligataire pour un montant de 60 millions d'euros en deux tranches, la première de 15 millions d'euros à échéance novembre 2020 assortie d'un coupon de 4,40%, et la seconde de 45 millions d'euros à échéance novembre 2022 assortie d'un coupon de 4,80%. Ceci fait suite au placement privé de son premier emprunt obligataire pour 55 M€ en trois tranches, réalisé au deuxième semestre 2014.

Ces émissions contribuent au renforcement de la structure de financement du Groupe, qui comptait par ailleurs au 31 décembre 2015 17 M€ de lignes de crédit auprès d'établissements bancaires.

3.4 Extension de l'implantation en Belgique

Après avoir débuté la commercialisation de ses offres grand public en Wallonie, le 1er juillet 2014, Direct Energie Belgium, une société de droit belge constituée et détenue à 100% par le Groupe, a étendu son activité au reste du territoire belge à compter du 8 avril 2015.

Au 31 décembre 2015, Direct Energie Belgium avait ainsi acquis plus de 25 000 sites clients.

3.5 Cession de Direct Energie Distribution et de ses participations

Le groupe a finalisé au cours du deuxième semestre 2015 la cession de sa filiale Direct Energie Distribution ainsi que des participations détenues par celle-ci dans les sociétés EBM Réseau de Distribution et Gascogne Energie Services. Les conséquences de cette cession sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2015 sont présentées en note 4 « variations de périmètre ».

Note 4. PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE

4.1 Acquisition de la société 3 CB

4.1.1 Description de la transaction

Le 30 décembre 2015, le Groupe a acquis auprès du groupe suisse Alpiq 100% du capital de sa filiale française 3CB. Cette dernière, dédiée à la production d'électricité, détient et exploite une centrale thermique à cycle combiné gaz située à Bayet dans l'Allier. Elle compte une trentaine d'employés. Construite en juillet 2011 par Ansaldo (technologie Siemens), la centrale dispose d'une capacité installée de 408 MW, et a représenté un investissement total de près de 300 M€.

Le montant de la transaction, qui porte sur les titres de la société 3CB, n'intègre pas :

- la reprise par Direct Energie en tant que « toller », du contrat de « tolling » mis en place historiquement entre le groupe Alpiq et la société 3CB
- la reprise du contrat de prêt entre le groupe Alpiq et la société 3CB d'un montant total de 45 M€ en date d'acquisition.

Ce montant a été intégralement versé en numéraire, et s'élève à 44 434 milliers d'euros.

Conformément aux possibilités offertes par les dispositions contractuelles encadrant l'acquisition des titres de 3CB et aux modalités prévues dans le contrat de tolling, le groupe Alpiq a procédé le 1^{er} janvier 2016 à la rupture de ce contrat, contre le versement d'une indemnité de résiliation de 45 M€ à 3CB, qui a entraîné le remboursement concomitant du prêt du même montant, entre le groupe Alpiq et 3CB.

La contribution de 3CB au résultat consolidé 2015 du groupe Direct Energie est non significative.

4.1.2 Calcul et allocation du prix d'acquisition

Le regroupement d'entreprises a été comptabilisé en date du 30 décembre 2015, date effective d'acquisition des titres de la société 3CB par le Groupe Direct Energie.

Le prix d'acquisition, entièrement versé en numéraire, s'élève à 44 434 milliers d'euros. Compte tenu de la trésorerie acquise, cette acquisition a un impact net de – 43 934 milliers d'euros sur les flux de trésorerie du groupe à la date d'acquisition.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai maximal de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'allocation du prix d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels de la société 3CB. Les allocations comptabilisées au 31 décembre 2015 présentées ci-après, ont ainsi été déterminées de façon provisoire et pourraient être revues en fonction de l'évaluation définitive des justes valeurs.

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur
Prix d'acquisition total	44 434
Autres immobilisations incorporelles	65
Immobilisations corporelles	45 549
Actifs non courants	45 614
Stocks	2 523
Clients et comptes rattachés	1 465
Autres actifs courants	847
Trésorerie et équivalents de trésorerie	434
Actifs courants	5 270
Provisions non courantes	232
Passifs non courants	232
Provisions courantes	4 011
Fournisseurs et comptes rattachés	1 348
Autres passifs courants	575
Passifs courants	5 934
Actif net acquis	44 719
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	286

Dans le cadre de cette affectation du prix d'acquisition, qui amène à la constatation par le Groupe d'un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses de 286 K€ le Groupe a ajusté la valeur :

- Des immobilisations corporelles acquises, qui ont été valorisées sur la base d'un modèle de type « Flux de Trésorerie Actualisés », en tenant compte de la durée de vie résiduelle prévisionnelle de la centrale, des projections de prix de marché des commodités actuelles, basées sur les cotations futures pour les 3 années à venir et sur un modèle interne au-delà de cet horizon, des perspectives de fonctionnement de l'actif, estimées sur la base d'un modèle d'optimisation interne, des modalités anticipées de mise en œuvre d'un marché de capacité, et d'un taux d'actualisation de 10%.
- Des autres passifs financiers courants, les modalités contractuelles de l'acquisition permettant à 3CB, en date d'acquisition, de disposer d'un droit juridiquement exécutoire de compensation entre l'indemnité de rupture du contrat de tolling d'un montant total de 45 M€ et le prêt conclu avec Alpiq AG du même montant, les deux parties ayant par ailleurs en date d'acquisition, l'intention de réaliser cet actif et ce passif simultanément. Cette intention s'est concrétisée à l'occasion de la rupture du contrat de tolling, à l'initiative d'Alpiq, en janvier 2016.
- Des autres actifs courants, compte tenu des conséquences des modalités d'acquisition sur la situation fiscale 2015 de la société 3CB, générant une créance d'impôt.

Les valeurs utilisées reflètent les meilleures estimations du management.

4.1.3 Information pro forma

Si l'acquisition de la société 3CB était intervenue le 1^{er} janvier 2015, les principaux soldes intermédiaires du compte de résultat du Groupe Direct Energie auraient été les suivants :

	Données pro forma 2015
Produits des activités ordinaires	1 031 713
Résultat Net	28 057

4.2 Cession de Direct Energie Distribution et de ses participations

Le 1^{er} Octobre 2015, le Groupe a finalisé la cession de la société Direct Energie Distribution, filiale du Groupe détenant des participations dans les sociétés EBM Réseau de Distribution et Gascogne Energie Services.

Suite au processus de cession engagé au premier semestre 2015, cette société avait été consolidée selon les principes de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » dans les comptes consolidés au 30 juin 2015. La mise à la juste valeur des actifs et passifs de la société à la date de classement en activités abandonnées avait conduit le Groupe à constater une charge de 1 236 milliers d'euros dans ses états financiers semestriels 2015.

Le résultat global de cession constaté dans la rubrique « Résultat net des activités abandonnées » du compte de résultat 2015 est une perte de 520 milliers d'euros, associée au recyclage au compte de résultat en date de cession d'éléments recyclables enregistrés historiquement en autres éléments du résultat global.

4.3 Autres variations de périmètre de l'exercice

Il n'existe pas d'autre variation de périmètre ayant eu un impact significatif sur les comptes du Groupe au cours de l'exercice.

Le Groupe a par ailleurs procédé à une réorganisation interne en réalisant une transmission universelle de patrimoine de la société Direct Energie 2 en faveur de la société mère Direct Energie. Cette opération n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 5. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Ventes d'électricité	431 317	344 057
Ventes de gaz	137 584	107 761
Ventes de services	427 948	339 169
Autres produits	20 020	18 566
Chiffre d'affaires hors Energy Management	1 016 870	809 554
Marge sur l'activité d'Energy Management - Electricité	(803)	226
Marge sur l'activité d'Energy Management - Gaz	468	137
Marge sur l'activité d'Energy Management - Autres	-	-
Marge sur l'activité d'Energy Management	(335)	363
Produits des activités ordinaires	1 016 535	809 917

Note 6. COUTS DES VENTES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Achats d'énergie	(432 663)	(357 965)
Acheminement et prestation GRD	(443 907)	(347 107)
Autres coûts	(841)	(269)
Variation de stocks	9 329	15 688
Coûts des ventes	(868 083)	(689 653)

Note 7. CHARGES DE PERSONNEL

7.1 Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et charges sociales	(24 942)	(22 661)
Charges liées aux indemnités de fin de contrat	(97)	381
Palements fondés sur des actions	(1 351)	(1 593)
Charges de personnel	(26 391)	(23 873)

Les paiements fondés sur des actions et les charges liées aux indemnités de fin de contrat sont détaillés respectivement en note 21 « Paiements fondés sur des actions » et en note 22.2 « Provisions pour avantages au personnel ».

7.2 Effectif moyen

	2015	2014
Cadres	215	200
Non cadres	92	91
Effectif moyen	307	291

Note 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*
Production immobilisée	2 183	1 619
Subvention d'exploitation	173	411
Autres produits	9 042	3 163
Autres produits opérationnels	11 398	5 193
Charges externes	(50 884)	(37 502)
Impôts et taxes	(2 686)	(2 669)
Créances irrécouvrables	(17 101)	(14 978)
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants	(2 907)	(1 020)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges d'exploitation	(3 203)	1 736
Autres charges	(206)	(1 956)
Autres charges opérationnelles	(76 987)	(56 390)
Autres produits et charges opérationnels	(65 588)	(51 197)

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

Ils se composent principalement :

- De charges externes associées notamment à la gestion de la relation client, à des prestations juridiques et de conseils, et à de la communication externe
- Du coût net des impayés clients comprenant les créances irrécouvrables et les dotations nettes aux provisions couvrant le risque crédit associé aux créances clients
- Des compensations perçues par la Commission de Régulation de l'Energie au titre de la mise en œuvre par le Groupe du Tarif Spécial de Solidarité pour le gaz et du Tarif de Première Nécessité pour l'électricité.

Note 9. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX VARIATIONS DE PERIMETRE

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Coûts directs liés à l'acquisition	(406)	-
Boni / mali d'acquisition	286	-
Acquisition de 3CB	(120)	-
Produits et charges liés aux variations de périmètre	(120)	-

L'opération d'acquisition de la société 3CB est décrite dans la note 4 « Principales variations de périmètre » au paragraphe 4.1 « Acquisition de la société 3CB ». L'acquisition de 3CB a donné lieu à la comptabilisation :

- d'un boni d'acquisition de 286 milliers d'euros
- de coûts directs liés à l'acquisition composés de droits d'enregistrement, honoraires juridiques, financiers, techniques et fiscaux pour un montant de (406) milliers d'euros.

Note 10. RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Coût de l'endettement financier net	(3 743)	(1 541)
Autres produits et charges financiers	65	40
Résultat Financier	(3 678)	(1 501)

10.1 Coût de l'endettement financier net

Ce poste comprend principalement les intérêts sur emprunts obligataires, les charges d'intérêts sur caution, les charges d'intérêts sur les marchés à terme, les intérêts sur emprunts bancaires et sur tirages des facilités de crédit, les autres intérêts et agios bancaires, les produits d'intérêts sur placement de trésorerie et sur les comptes courants avec les entités du groupe non intégrées par la méthode d'intégration globale, ainsi que la variation de juste valeur des valeurs mobilières de placement et des équivalents de trésorerie.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Charges d'intérêts	(4 390)	(2 240)
Produits d'intérêts	442	500
Revenus net des VMP et équivalents de trésorerie	205	198
Coût de l'endettement financier net	(3 743)	(1 541)

Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur emprunts obligataires et emprunts bancaires, les intérêts sur les tirages des facilités de crédit, les intérêts sur des cautions consenties à la demande du Groupe par les établissements bancaires en faveur de certaines contreparties et les intérêts versés sur les marchés à terme.

10.2 Autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Autres produits financiers	61	50
Total Autres produits financiers	61	50
Désactualisation des provisions	5	(6)
Autres charges financières	(1)	(4)
Total Autres charges financières	4	(10)
Autres produits et charges financiers	65	40

Note 11. IMPÔTS

11.1 Ventilation de la charge d'impôt

Le produit d'impôt comptabilisé en résultat de la période s'élève à 17 010 milliers d'euros (contre un produit de 1 509 milliers d'euros au 31 décembre 2014). La ventilation de ce produit d'impôts s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*
Impôts exigibles	(49)	(0)
Impôts différés	17 059	1 509
Impôts sur les sociétés	17 010	1 509

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

11.2 Charge d'impôt théorique et charge d'impôt effective

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et le produit d'impôt effectivement comptabilisé se présente comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014*
Résultat net	27 247	15 245
Quote-part de résultat des entreprises associées	62	99
Impôts sur les sociétés	(17 010)	(1 509)
Activités abandonnées	1 754	-
Résultat des entreprises intégrées avant impôts	12 053	13 835
Taux d'impôt théorique	38,00%	33,33%
Produit / (Charge) d'impôt théorique	(4 580)	(4 612)
Différences permanentes	(2 731)	7 658
Reports déficitaires	21 050	(705)
Autres	3 271	(833)
Produit / (Charge) d'impôt effective	17 010	1 509

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

La variation du produit d'impôt effectif s'explique principalement par :

- la décision du Groupe de procéder à l'activation complémentaire de déficits reportables sur la base des résultats futurs prévus dans le plan d'affaires pour les exercices 2016 et 2017, en date de clôture. L'horizon attendu de recouvrement des reports déficitaires activés tient compte de l'environnement réglementaire dans lequel évolue le Groupe, des perspectives de développement de sa base client, et de l'évolution attendue de ses coûts d'approvisionnement, qui constituent les trois principaux éléments affectant les perspectives de rentabilités du Groupe.

- La reconnaissance complémentaire d'impôts différés actifs sur différences temporaires, historiquement plafonnée à hauteur des impôts différés passifs sur les différentes échéances, compte tenu des perspectives de résultats futurs.

Les différences permanentes comprennent, comme en 2014, l'amortissement des coûts d'acquisitions reconnus lors de la fusion entre Poweo et Direct Energie en 2012, et la charge relative aux plans de stock-options et d'actions gratuites. En 2014, les différences permanentes comprenaient aussi les conséquences d'un contrôle fiscal.

La ligne reports déficitaires comprend essentiellement en 2015, comme en 2014, l'impact net :

- de l'activation d'une fraction complémentaire des reports déficitaires du Groupe d'intégration fiscale dont Direct Energie est la société mère, en fonction des perspectives de réalisation de bénéfices taxables pour les années 2016 et 2017,
- de la non reconnaissance, au niveau de certaines entités consolidées, de reports déficitaires générés sur l'exercice.

A cela s'ajoute, en 2015, l'impact de l'utilisation de déficits reportables au niveau du groupe d'intégration fiscale dont Direct Energie est la société mère

La ligne Autres intègre principalement, en 2015, la reconnaissance complémentaire d'impôts différés actifs sur différences temporaires, historiquement plafonnée à hauteur des impôts différés passifs sur les différentes échéances, compte tenu des perspectives de résultats futurs.

11.3 Variation des impôts différés

La variation des impôts différés constatés dans l'état de situation financière se ventile de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Au 31 décembre 2013*	5 971	(4 566)	1 405
Variations en résultat net	4 691	(3 505)	1 611
Variations en capitaux propres	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-
Au 31 décembre 2014**	10 662	(8 071)	2 591
Variations en résultat net	30 118	(13 059)	17 059
Variations en capitaux propres	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-
Au 31 décembre 2015	40 780	(21 130)	19 650

* Les normes IFRS 10 et IFRS 11 prévoient une application rétrospective. En conséquence les données 2013 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

** L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

11.4 Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

En milliers d'euros	2015	2014*
Déficits reportables activés	28 010	5 223
Provisions non déductibles	-	-
Autres	12 770	5 439
Impôts différés actifs	40 780	10 662
Mise à la juste valeur des instruments financiers	(3 686)	(3 225)
Autres	(17 443)	(4 847)
Impôts différés passifs	(21 130)	(8 071)
Impôts différés nets	19 650	2 591

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

11.5 Impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2015, les impôts différés relatifs aux reports déficitaires et crédits d'impôt reportables en avant non utilisés et non comptabilisés dans l'état de situation financière, relatifs au groupe d'intégration fiscale dont Direct Energie est la société mère, s'élèvent à 100 829 milliers d'euros (contre 130 087 milliers d'euros en 2014). Les impôts différés actifs relatifs à ces reports déficitaires n'ont pas été comptabilisés en raison d'incertitudes du Groupe concernant leur utilisation dans un horizon court terme. Leur utilisation reste illimitée dans le temps.

Concernant les filiales non membres du groupe d'intégration fiscale, pour lesquelles le groupe ne dispose pas de perspectives d'utilisation, le montant des impôts différés relatifs aux reports déficitaires existants s'élève à 56 918 milliers d'euros en 2015, contre 4 913 milliers d'euros en 2014. L'évolution observée entre 2014 et 2015 est directement liée à l'acquisition de la société 3CB.

Note 12. RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2015	31/12/2014*
<i>En milliers d'euros</i>	NUMERATEUR	
Résultat net part du Groupe - Activités poursuivies	29 001	15 245
Résultat net part du Groupe - Activités abandonnées	(1 754)	-
Résultat net part du Groupe	27 247	15 245
Effet des instruments dilutifs	-	-
Résultat net part du Groupe dilué	27 247	15 245
<i>En milliers d'actions</i>	DENOMINATEUR	
Nombre moyen d'actions en circulation	40 793	40 103
Effet des instruments dilutifs	1 928	1 693
Nombre moyen d'actions en circulation dilué	42 720	41 796
<i>En euros</i>	RESULTAT PAR ACTION	
Résultat par action	0,67	0,38
Résultat dilué par action	0,64	0,36
Résultat par action des activités poursuivies	0,71	0,38
Résultat dilué par action des activités poursuivies	0,68	0,36
Résultat par action des activités abandonnées	(0,04)	-
Résultat dilué par action des activités abandonnées	(0,04)	-

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

En 2015, comme en 2014, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est le nombre moyen d'actions Direct Energie en circulation sur la période.

Les instruments dilutifs du Groupe pris en compte dans le calcul des résultats dilués par action sont décrits dans la note 21 « Paiements fondés sur des actions ».

Il n'a pas été tenu compte en 2015 comme en 2014, dans le calcul des résultats nets dilués par action, des plans d'options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen annuel de l'action Direct Energie.

Au 31 décembre 2015, six plans de souscription d'actions présentent un prix d'exercice inférieur au cours moyen annuel de l'action Direct Energie qui s'établit à 14,22 € sur l'année 2015. Ces plans de souscription ont ainsi été pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action.

Au 31 décembre 2014, deux plans de souscription d'actions présentaient un prix d'exercice inférieur au cours moyen annuel de l'action Direct Energie qui s'établissait à 8,15 € sur l'année 2014. Ces plans de souscription avaient ainsi été pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action.

Note 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

13.1 Variation des immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Marques et licences	Acquisition clients	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
VALEURS BRUTES					
Au 31 décembre 2013	6 797	124 514	26 790	3 237	161 339
Acquisitions	2 048	14 454	3 196	482	20 179
Cessions	(3)	-	-	-	(3)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(36)	-	290	(316)	(63)
Au 31 décembre 2014	8 806	138 968	30 276	3 402	181 452
Acquisitions	563	19 565	4 326	173	24 627
Cessions	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	65	-	-	-	65
Autres mouvements	(543)	(37)	366	(3 296)	(3 509)
Au 31 décembre 2015	8 891	158 497	34 968	279	202 635
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
Au 31 décembre 2013	(5 368)	(92 929)	(21 090)	(673)	(120 059)
Amortissements	(1 261)	(16 240)	(3 203)	-	(20 704)
Cessions	3	-	-	-	3
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	36	-	-	-	36
Au 31 décembre 2014	(6 589)	(109 169)	(24 293)	(673)	(140 724)
Amortissements	(1 366)	(17 149)	(3 660)	-	(22 175)
Cessions	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	540	-	-	673	1 213
Au 31 décembre 2015	(7 415)	(126 318)	(27 953)	0	(161 686)
VALEURS NETTES					
Au 31 décembre 2013	1 429	31 585	5 701	2 564	41 279
Au 31 décembre 2014	2 216	29 799	5 983	2 729	40 728
Au 31 décembre 2015	1 476	32 179	7 015	279	40 949

13.2 Coûts d'acquisition clients

Sur l'exercice 2015, le groupe a procédé à l'activation de 19 565 milliers d'euros de coûts d'acquisition clients, et ce en lien avec sa dynamique commerciale (contre 14 454 milliers d'euros sur l'exercice 2014).

Conformément aux principes décrits en note 1.4.3.2.2 « Autres immobilisations incorporelles », la charge d'amortissement de l'année 2015 de 17 149 milliers d'euros inclut une charge de 426 milliers d'euros correspondant à l'amortissement complémentaire relatif au niveau d'attrition réel observé sur les cohortes mensuelles présentant des taux d'attrition supérieurs à celui du plan d'amortissement.

13.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées principalement des outils informatiques développés par la société pour ses activités commerciales et de gestion.

13.4 Immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours au 31 décembre 2015 correspondent principalement à la comptabilisation des charges encourues relatives à l'acquisition des clients qui n'ont pas encore été basculés dans le périmètre Direct Energie et aux coûts relatifs à l'installation et au paramétrage de logiciel pour la partie encore en développement, ainsi que des équipements informatiques achetés pour le compte de 3CB.

Au 31 décembre 2015, la diminution de 3 296 milliers d'euros des immobilisations en cours concerne principalement la mise au rebut d'immobilisations relatives à des projets de développement de cycle combiné gaz du Groupe et devenues obsolètes compte tenu des retards pris dans la réalisation de ces projets, sur les sites d'Hambach et de Verberie. Avant leur mise au rebut en 2015, les immobilisations en cours du projet de Verberie avaient fait l'objet d'une provision pour dépréciation dans leur intégralité.

Note 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

14.1 Variation des immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains et constructions	Installations de production	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
VALEUR BRUTES					
Au 31 décembre 2013	6	-	5 478	9 939	15 423
Acquisitions	-	-	1 096	352	1 448
Cessions	-	-	(1 223)	-	(1 223)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(2 288)	(3 942)	(6 230)
Au 31 décembre 2014	6	-	3 064	6 349	9 418
Acquisitions	-	-	265	857	1 122
Cessions	-	-	(13)	-	(13)
Variations de périmètre	4 727	38 041	251	2 529	45 549
Autres mouvements	-	-	80	(7 168)	(7 087)
Au 31 décembre 2015	4 733	38 041	3 648	2 567	48 990
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
Au 31 décembre 2013	(6)	-	(4 473)	(2 826)	(7 305)
Amortissements	-	-	(295)	-	(295)
Cessions	-	-	1 201	-	1 201
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	1 923	-	1 923
Au 31 décembre 2014	(6)	-	(1 644)	(2 826)	(4 476)
Amortissements	-	-	(326)	-	(326)
Cessions	-	-	9	-	9
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	676	2 788	3 464
Au 31 décembre 2015	(6)	-	(1 284)	(38)	(1 329)
VALEURS NETTES					
Au 31 décembre 2013	-	-	1 006	7 113	8 118
Au 31 décembre 2014	-	-	1 420	3 523	4 943
Au 31 décembre 2015	4 727	38 041	2 363	2 529	47 661

Les variations de périmètre ont un impact net de 45 549 milliers d'euros sur les immobilisations corporelles. Elles résultent de l'intégration des actifs de la société 3CB à leur juste valeur suite à l'acquisition réalisée en date du 30 décembre 2015. Ceux-ci se composent principalement d'actifs de production nécessaires à l'activité de génération d'électricité de la centrale thermique à cycle combiné gaz, et de terrains situés à Bayet dans l'Allier.

14.2 Terrains et constructions

Les terrains et constructions acquis pour 4 727 milliers d’euros correspondent à la juste valeur des terrains et constructions de la société 3CB.

14.3 Installations de production

Les installations de production de 38 041 milliers d’euros comprennent la juste valeur des actifs de production intégrés dans le cadre de l’acquisition de la société 3CB.

14.4 Autres immobilisations corporelles

La diminution de 2 288 milliers d’euros en valeur brute des immobilisations corporelles constatée sur l’année 2014 concernait essentiellement la mise au rebut d’agencements et de mobilier dans le cadre du projet de rénovation du siège social.

14.5 Immobilisations corporelles en cours

Les immobilisations corporelles en cours comprennent principalement des développements en cours au sein de la société 3CB, qui n’avaient pas encore été mis en service à la clôture.

Au 31 décembre 2015, la diminution de 7 168 milliers d’euros présentée sur la ligne « Autres mouvements » de la catégorie « Immobilisations en cours » comprend 6 105 milliers d’euros de mises au rebut d’immobilisations relatives à des projets de développement de cycle combiné gaz du Groupe et devenues obsolètes compte tenu des retards pris dans la réalisation de ces projets, situés à Hambach (pour 3 318 milliers d’euros) et Verberie (2 788 milliers d’euros). En 2014, une diminution de 3 942 milliers d’euros avait été constatée sur le projet de Hambach. Par ailleurs, avant leur mise au rebut en 2015, les immobilisations en cours du projet de Verberie avaient fait l’objet d’une provision pour dépréciation dans leur intégralité, et n’impactent donc pas le résultat.

Les cessions d’actifs non courants présentées au compte de résultat pour un montant de 5 929 milliers d’euros comprennent ainsi les mises au rebut du projet d’Hambach (3 318 milliers d’euros correspondant à des immobilisations corporelles et 2 256 milliers d’euros à des immobilisations incorporelles), 299 milliers d’euros de mises au rebut d’installations générales, d’agencements et de mobilier, 53 milliers d’euros de sortie d’immobilisations enregistrées en crédit-bail et 3 milliers d’euros de cessions nettes.

Note 15. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET COENTREPRISES

Suite à l'application des Normes IFRS 10 et 11 à compter du 1er janvier 2014, les sociétés Direct Energie EBM Entreprises, Compagnie Electrique de Bretagne, Ossau et Sophye LacMort sont consolidées par mise en équivalence et qualifiées de coentreprises.

Au cours du deuxième semestre 2015, le groupe a finalisé la cession de sa filiale Direct Energie Distribution ainsi que des participations détenues par celle-ci dans les sociétés EBM Réseau de Distribution et Gascogne Energie Services, auparavant qualifiées d'entreprises associées. Les conséquences de cette cession sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2015 sont présentées en note 4 « variations de périmètre ».

Au 31 décembre 2015, les principales caractéristiques des coentreprises sont les suivantes :

	Direct Energie EBM Entreprises	Compagnie Electrique de Bretagne	OSSAU	SOPHYE LACMORT
Date de reporting des états financiers	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2015
Nature de la relation	Co-entreprise	Co-entreprise	Co-entreprise	Co-entreprise
Pays de l'établissement principal	France	France	France	France
Activité principale	Vente de gaz et d'électricité	Construction et exploitation de centrale thermique	Acquisition et exploitation de concessions hydroélectriques	Acquisition et exploitation de concessions hydroélectriques
Pourcentage de détention et des droits de vote	50%	60%	50%	50%
Mode comptabilisation	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence

Au 31 décembre 2015, les contributions des coentreprises sont les suivantes :

	31/12/2015			
	Direct Energie EBM Entreprises	Compagnie Electrique de Bretagne	OSSAU	SOPHYE LACMORT
<i>En milliers d'euros</i>				
Actifs courants	16 509	450	1	11
Actifs non courants	416	11 938	-	-
Passifs courants	15 131	10 871	-	2
<i>Dont Passifs financiers courants</i>	350	9 568	-	-
<i>Dont Passifs non financiers courants</i>	14 781	1 303	-	2
Passifs non courants	1	-	-	-
Actif net	1 793	1 517	1	10
Quote part de l'actif net	896	910	0	5
Autres ajustements	-	(910)	-	-
Valeur comptable des participations	896	-	0	5
Dividendes reçus par le groupe	-	-	-	-
Chiffre d'affaires	35 560	-	-	-
Résultat net	137	(211)	(6)	(2)
Résultat global	137	(211)	(6)	(2)
Quote-part du résultat net	68	(126)	(3)	(1)
Quote-part du résultat global	68	(126)	(3)	(1)

Au 31 décembre 2014, les contributions des coentreprises sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014*			
	Direct Energie EBM Entreprises	Compagnie Electrique de Bretagne	OSSAU	SOPHYE LACMORT
Actifs courants	5 814	1 191	11	13
Actifs non courants	492	9 692	-	-
Passifs courants	4 639	9 156	4	2
<i>Dont Passifs financiers courants</i>	<i>1 470</i>	<i>8 584</i>	-	-
<i>Dont Passifs non financiers courants</i>	<i>3 169</i>	<i>572</i>	<i>4</i>	<i>2</i>
Passifs non courants	2	-	-	-
Actif net	1 665	1 727	7	11
Quote part de l'actif net	832	1 036	3	6
Autres ajustements	-	(1 036)	-	-
Valeur comptable des participations	832	(0)	3	6
Dividendes reçus par le groupe	-	-	-	-
Chiffre d'affaires	19 548	-	-	-
Résultat net	(24)	(195)	(8)	(2)
Résultat global	(24)	(195)	(8)	(2)
Quote-part du résultat net	(12)	(117)	(4)	(1)
Quote-part du résultat global	(12)	(117)	(4)	(1)

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

Les principaux indicateurs relatifs aux coentreprises présentés en 2015 correspondent à une période de douze mois.

En 2015, l'impact des coentreprises sur la formation des résultats est non significatif. Le pourcentage de détention du Groupe dans les coentreprises Direct Energie EBM Entreprises, Compagnie Electrique de Bretagne, Ossau et Sophye Lacmort n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2014. Au 31 décembre 2015, leurs valeurs comptables s'élèvent à un total de 901 milliers d'euros. Ces valeurs comptables incluent des quotes-parts de résultat de (62) milliers d'euros.

Note 16. STOCKS

La valeur comptable des stocks par catégorie est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015			31/12/2014		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Stocks de Gaz	36 223	(2 502)	33 721	26 894	-	26 894
Stocks pièces détachées	2 523	-	2 523	-	-	-
Stocks	38 746	(2 502)	36 245	26 894	-	26 894

Au 31 décembre 2015, les stocks du Groupe sont composés principalement de gaz. Une provision pour dépréciation du stock a été comptabilisée pour 2 502 milliers d'euros, compte tenu de sa valeur nette de réalisation.

Note 17. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

La valeur nette des clients et comptes rattachés est composée des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Clients et comptes rattachés	240 757	150 429
Dépréciation	(20 161)	(19 756)
Clients et comptes rattachés	220 596	130 673

Les échéances des clients et comptes rattachés sont toutes à moins d'un an.

Le risque crédit relatif aux créances clients et comptes rattachés est présenté ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015			31/12/2014		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
échues < 1 an	37 471	(8 517)	28 953	35 025	(10 414)	24 611
échues > 1 an	18 990	(11 644)	7 346	16 984	(9 342)	7 642
Total créances échues	56 460	(20 161)	36 299	52 009	(19 756)	32 252
Total créances non échues	184 297	(0)	184 297	98 420	-	98 420
Clients et comptes rattachés	240 757	(20 161)	220 596	150 429	(19 756)	130 673

L'intégralité de la facturation des clients professionnels est subrogée auprès d'une société d'affacturage. La position des comptes liés à l'affacturage au 31 décembre 2015 est :

- Fonds de garantie : Néant
- Compte courant débiteur avec le factor : 205 milliers d'euros

En 2014, le fonds de garantie était nul et le compte courant était débiteur pour un montant de 2 milliers d'euros.

Note 18. AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Les autres actifs courants et non courants sont composés des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Charges constatées d'avance	50 870	13 938
Créances fiscales et sociales	11 565	7 968
Autres créances	7 065	1 794
Autres actifs courants	69 500	23 701

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Charges constatées d'avance	3 097	121
Créances fiscales et sociales	959	-
Autres créances	1 222	1 420
Autres actifs non courants	5 279	1 542

Les « Charges constatées d'avance » courantes et non courantes sont principalement liées aux débouclages anticipés d'achats/ventes à termes d'énergie sur les marchés, qui font l'objet d'une reconnaissance au compte de résultat en date de livraison physique, ainsi qu'aux achats d'énergie pour des volumes d'énergie livrés le mois suivant leur facturation, à de la maintenance informatique, et à des dépenses de communication et d'assurances.

Les « Créances fiscales et sociales » sont majoritairement composées de créances de taxe sur la valeur ajoutée et de CSPE.

Les « Autres créances » comprennent principalement des créances relatives à la mise en œuvre du « Tarif de Première Nécessité » et du « Tarif Spécial de Solidarité ».

Note 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements court termes. La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les montants suivants inscrits dans l'état de situation financière :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
VMP et équivalents de trésorerie	-	-
Disponibilités	35 230	31 629
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	35 230	31 629
Concours bancaires	(3 237)	(321)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	31 993	31 308

Note 20. CAPITAUX PROPRES

20.1 Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social de Direct Energie s'élève à 4 079 297 Euros divisé en 40 792 965 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro chacune. Aucune évolution n'est intervenue depuis le 31 décembre 2014.

	Nombre d'actions			Valeur (en milliers d'euros)		
	Total	En circulation	Propres	Capital	Primes	Actions propres
Au 31 décembre 2013	40 081 965	40 065 962	16 003	4 008	4 995	90
Emission	711 000	711 000	-	71	(71)	-
Annulation actions propres	-	-	-	-	-	-
Achats/ventes d'actions propres	-	4 522	(4 522)	-	-	11
Au 31 décembre 2014	40 792 965	40 781 484	11 481	4 079	4 924	101
Emission	-	-	-	-	-	-
Annulation actions propres	-	-	-	-	-	-
Achats/ventes d'actions propres	-	6 881	(6 881)	-	-	(13)
Au 31 décembre 2015	40 792 965	40 788 365	4 600	4 079	4 924	88

En 2014, l'évolution du capital social pendant l'exercice s'expliquait par la constatation en date du 20 décembre 2014 d'une augmentation de capital d'un montant de 71 100 Euros par l'émission de 711 000 actions nouvelles correspondant à l'acquisition définitive, par les bénéficiaires, d'actions gratuites attribuées par décision du Conseil d'administration du 20 décembre 2012.

20.2 Instruments donnant accès à de nouvelles actions Direct Energie SA

Au 31 décembre 2015, les instruments donnant accès à de nouvelles actions Direct Energie SA sont constitués de plans d'options de souscription d'actions que le Groupe a ouverts pour certains salariés du Groupe, y compris les dirigeants. Les caractéristiques de ces différents plans sont présentées dans la note 21 « Paiements fondés sur des actions ».

Le nombre maximal d'actions nouvelles pouvant être créées en cas d'exercice de ces instruments est de 2 654 milliers d'actions au 31 décembre 2015.

20.3 Actions propres

Au 31 décembre 2015, un solde de 88 milliers d'euros correspondant à 4,6 milliers d'actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité est enregistré en diminution des capitaux propres consolidés.

20.4 Primes et réserves consolidées

Les primes et réserves consolidées, y compris le résultat de l'exercice, représentent un montant de 76 640 milliers d'euros au 31 décembre 2015. Elles intègrent les primes versées lors d'augmentations de capital et la prime consécutive à la fusion entre Poweo et Direct Energie, diminuées de l'incidence de l'annulation des actions auto-détenues, ainsi que les résultats accumulés par le Groupe.

20.5 Gains et pertes reconnus en capitaux propres part du Groupe

En milliers d'euros	31/12/2015	Variation	31/12/2014	Variation	31/12/2013
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-
Couverture de flux de trésorerie	(109 981)	(88 392)	(21 590)	(16 036)	(5 554)
Impact impôts différés	-	-	-	-	-
Quote-part des entreprises associées	-	527	(527)	(74)	(454)
Total éléments recyclables	(109 981)	(87 864)	(22 117)	(16 109)	(6 008)
Pertes et gains actuariels	(92)	-	(92)	-	(92)
Impact impôts différés	31	-	31	-	31
Total éléments non recyclables	(61)	-	(61)	-	(61)
Gains et pertes reconnus en capitaux propres	(110 042)	(87 864)	(22 178)	(16 109)	(6 069)

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture, qui, au 31 décembre 2015 correspondent exclusivement à des achats d'énergie, sont comptabilisées nettes d'impôts en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat de la période pour la part inefficace. La variation de juste valeur de (88 392) milliers d'euros sur l'année 2015, à caractère temporaire, est directement liée à l'augmentation des achats d'énergie réalisés sur les marchés au cours de l'année 2015, et à la baisse des prix enregistrée en fin d'année 2015. Celle-ci fera l'objet d'un recyclage ultérieur au résultat, de manière symétrique à l'élément couvert, lors de la livraison physique des achats d'énergie correspondants.

20.6 Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2015, aucune filiale dont le groupe ne détient pas l'intégralité des droits et obligations sur le capital n'est intégrée par la méthode d'intégration globale.

20.7 Gestion du capital

L'objectif principal de Direct Energie en termes de gestion de sa structure financière est d'optimiser la rentabilité du capital investi par ses actionnaires en fonction des risques encourus et de la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à court et moyen terme.

Le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte de paramètres de rentabilité et des éventuelles opportunités ou contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

Direct Energie n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum, excepté les exigences légales.

Note 21. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Options de souscription d'action	(1 351)	(600)
Actions gratuites	-	(1 038)
Autres	-	45
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(1 351)	(1 593)

21.1 Evolution des plans de souscription d'actions

Les caractéristiques des différents plans ouverts par le Groupe et les mouvements sur la période sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	<i>Plan DE avant fusion</i>	<i>Plans Poweo avant fusion</i>			<i>Plans Direct Energie</i>					
	06/04/2012	20/07/2007	18/07/2008	05/11/2009	20/12/2012	16/07/2014	10/12/2014	15/12/2014	02/06/2015	14/12/2015
Date d'attribution	06/04/2012	14/09/2007	18/07/2008	05/11/2009	20/12/2012	16/07/2014	10/12/2014	15/12/2014	02/06/2015	14/12/2015
Date de libération	06/12/2014	15/09/2011	19/07/2012	06/11/2013	20/12/2015	16/07/2017	10/12/2017	15/12/2017	02/06/2018	14/12/2018
Date de début d'exercice	06/04/2016	20/07/2011	17/07/2012	05/11/2013	20/12/2016	16/07/2018	10/12/2018	15/12/2018	02/06/2019	14/12/2019
Date d'expiration	06/04/2019	19/07/2017	17/07/2018	05/11/2016	20/12/2019	16/07/2021	10/12/2021	15/12/2021	02/06/2022	14/12/2022
Prix d'exercice	7,48	37,87	26,76	23,00	4,77	9,00	12,00	9,00	13,40	19,00
Nombre d'option initial	897 965	88 850	175 000	153 197	511 000	425 000	270 000	10 000	420 000	312 500
Options en circulation au 31/12/2014	517 640	59 200	126 000	58 500	485 500	410 000	270 000	10 000	-	-
<i>Dont options exerçables</i>	-	59 200	126 000	58 500	-	-	-	-	-	-
Options attribuées	-	-	-	-	-	-	-	-	420 000	312 500
Options annulées	-	-	-	-	(2 400)	(12 500)	-	-	-	-
Options exercées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options expirées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options en circulation au 31/12/2015	517 640	59 200	126 000	58 500	483 100	397 500	270 000	10 000	420 000	312 500
<i>Dont options exerçables</i>	-	59 200	126 000	58 500	-	-	-	-	-	-

Le Groupe a ouvert en 2015 deux nouveaux plans de souscription d'actions accordés à certains salariés et dirigeants. L'analyse des conditions de ces plans a conduit le Groupe à les comptabiliser en tant que transactions réglées en instruments de capitaux propres.

21.2 Juste valeur des plans d'options de souscription d'action

La valorisation des plans d'options de souscription d'action est basée sur le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses utilisées pour l'évaluation de la juste valeur unitaire des options sont détaillées ci-après.

	<i>Plans historiques Direct Energie</i>	<i>Plans historiques Poweo</i>			<i>Plans Direct Energie</i>					
	06/04/2012	20/07/2007	18/07/2008	05/11/2009	20/12/2012	16/07/2014	10/12/2014	15/12/2014	02/06/2015	14/12/2015
Cours de valorisation	3,08*	2,46**	2,46**	2,46**	3,01*	9,58*	9,01*	8,80*	13,40*	19,15*
Prix d'exercice	7,48	37,87	26,76	23,00	4,77	9,00	12,00	9,00	13,40	19,00
Durée de vie attendue	4 ans	2 ans	3 ans	1 an	4 ans	6 ans	6 ans	6 ans	7 ans	7 ans
Volatilité	60,85%	60,85%	60,85%	60,85%	60,85%	49,72%	38,21%	37,73%	34,12%	32,95%
Taux sans risque	1,58%	1,31%	1,50%	1,12%	0,47%	0,39%	0,26%	0,26%	0,17%	-0,06%
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur unitaire	0,95	0,10	0,25	0,14	1,47	3,88	1,87	2,55	3,61	4,98

* Cours à la date d'attribution

** Cours à la date de réalisation de la fusion entre Direct Energie et Poweo

Les plans datés du 6 avril 2012, du 20 décembre 2012, du 16 juillet 2014, du 10 décembre 2014, du 15 décembre 2014 et les deux nouveaux plans datés du 2 juin 2015 et du 14 décembre 2015, ne permettant pas une monétisation de l'avantage acquis sont traités en tant que transaction réglées en instruments de capitaux propres. La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution des options.

Conformément aux dispositions des normes IFRS 2 et IFRS 3, les plans d'options de souscription d'action du 20 juillet 2007, du 18 juillet 2008 et du 5 novembre 2009 de Poweo repris sans modification suite à la fusion sont évalués à leur juste valeur à la date de réalisation de la fusion, soit le 11 juillet 2012.

21.3 Impacts sur le résultat de l'exercice

La charge comptabilisée au cours de la période relative aux plans d'options de souscription d'action est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2015	2014
Plan du 23/11/2009	-	(13)
Plan du 06/04/2012	122	122
Plan du 20/07/2007	-	-
Plan du 18/07/2008	-	-
Plan du 05/11/2009	-	3
Plan du 20/12/2012	227	234
Plan du 16/07/2014	507	244
Plan du 10/12/2014	168	10
Plan du 15/12/2014	9	0
Plan du 02/06/2015	294	-
Plan du 14/12/2015	24	-
Charges options de souscription d'action	1 351	600

Note 22. PROVISIONS

22.1 Variation des provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	Dotations	Utilisations	Reprises	Désactualisation	Var. Périmètre	Autres	31/12/2015
Provisions pour avantages au personnel	943	102	-	-	(5)	76	-	1 116
Provisions pour risques et charges	4 263	6 135	(2 629)	(302)	-	4 166	(922)	10 711
Provisions	5 207	6 237	(2 629)	(302)	(5)	4 242	(922)	11 827

La colonne « variations de périmètre » reprend les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges de l'entité 3CB intégrées par le Groupe lors de son acquisition.

Les flux de dotations, utilisations, reprises et désactualisation présentés ci-dessus sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat :

En milliers d'euros	Dotations nettes
Charges de personnel	102
Autres produits et charges opérationnels	3 203
Autres produits et charges financiers	(5)
Total	3 300

22.2 Provisions pour avantages au personnel

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer l'engagement existant au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 2,03 % (inflation incluse) ;
- taux d'inflation de 2 % ;
- départ à la retraite à l'initiative du salarié ;
- taux de mobilité du personnel variable selon l'âge ;
- Table de mortalité INSEE 2011-2013.

Au 31 décembre 2015, les écarts actuariels cumulés comptabilisés dans les capitaux propres s'élèvent à 61 milliers d'euros. Aucun écart actuariel n'a été comptabilisé en capitaux propres au titre de l'exercice.

22.3 Provisions pour risques et charges

Les provisions constituées au 31 décembre 2015 sont liées principalement à :

- des litiges en cours pour 3 171 milliers d'euros (1 700 milliers d'euros au 31 décembre 2014) ; L'augmentation constatée sur l'année est principalement liée à un litige commercial opposant le Groupe à l'un de ses fournisseurs ;
- l'estimation des obligations du Groupe en termes de certificats d'économie d'énergie et de garanties d'origines relatifs à la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 pour 2 355 milliers d'euros. Cette provision a été enregistrée conformément au règlement de l'ANC 2012-04 selon les modalités permises par ce texte (1 401 milliers d'euros au 31 décembre 2014) ;
- des provisions pour démantèlement (3 935 milliers d'euros) et pour travaux (232 milliers d'euros) intégrées dans le cadre de l'acquisition de l'entité 3CB
- des risques divers pour 1 019 milliers d'euros (1 162 milliers d'euros en 2014)

22.4 Part courante et non courante des provisions

La répartition entre la part courante et la part non courante des provisions se détaille comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Provisions pour avantages au personnel	-	1 116	1 116	-	943	943
Provisions pour risques et charges	6 776	3 935	10 711	3 341	922	4 263
Provisions	6 776	5 051	11 827	3 341	1 865	5 207

Note 23. CONTRATS DE LOCATIONS-FINANCEMENT

La valeur nette comptable des immobilisations en location-financement est ventilée entre les différentes catégories d'immobilisations en fonction de leur nature. Les contrats de location-financement du Groupe résultent d'une cession bail de ses systèmes d'information intégrés de gestion et de crédits-bails sur matériel de bureau et informatique.

Les contrats de location-financement ont une durée allant de 3 à 4 ans et prévoient la reprise de la propriété des biens par le Groupe à l'issue de la période de financement.

Le détail des paiements minimaux futurs au titre de ces contrats se présentent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Échéances		
	31/12/2015	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Paielements minimaux	669	249	421	-
Charges financières	(24)	(14)	(10)	-
Valeur actualisée des paiements minimaux	646	234	411	-

Note 24. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Dettes fournisseurs	68 606	33 613
Factures non parvenues	119 212	82 142
Fournisseurs et comptes rattachés	187 818	115 755

Note 25. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Les éléments constitutifs des autres passifs courants et non courants sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*
Dettes sociales et fiscales	68 130	55 209
Produits constatés d'avance	2 409	8 415
Autres dettes	348	10 129
Autres passifs courants	70 887	73 753

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

Au 31 décembre 2014, les autres dettes étaient essentiellement composées de l'excédent net perçu par le Groupe dans le cadre du mécanisme de compensation TARTAM, lequel a été régularisé sur l'exercice 2015.

Les produits constatés d'avance résultent notamment de débouclages anticipés d'achats/ventes à termes d'énergie sur les marchés.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Dettes sociales et fiscales	-	-
Produits constatés d'avance	2 164	837
Autres dettes	-	-
Autres passifs non courants	2 164	837

Note 26. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les clients et comptes rattachés, la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les fournisseurs et comptes rattachés entrent dans le champ d'application de la norme IAS 39 et sont présentés dans ces tableaux mais apparaissent sur des lignes distinctes de l'état de situation financière.

26.1 Actifs financiers hors instruments financiers dérivés

26.1.1 Actifs financiers par catégories

Les différentes catégories d'actifs financiers hors instruments financiers dérivés réparties entre part courante et non courante se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	-	138	138	-	661	661
Prêts et créances au coût amorti (hors clients)	70 688	1 320	72 008	20 929	1 332	22 261
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	27 871	-	27 871
Autres actifs financiers	70 688	1 458	72 146	48 799	1 994	50 793
Clients et comptes rattachés	220 596	-	220 596	130 673	-	130 673
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 230	-	35 230	31 629	-	31 629
Actifs financiers	326 514	1 458	327 972	211 102	1 994	213 096

26.1.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente du Groupe sont principalement composés de titres de participation dans des sociétés non consolidées pour 138 milliers d'euros. La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur
Au 31 décembre 2013	661
Acquisitions	-
Cessions - valeur comptable hors variation de juste valeur en capitaux propres	-
Cessions - variation de juste valeur en capitaux propres décomptabilisé	-
Variations de juste valeur enregistrée en capitaux propres	-
Variations de juste valeur enregistrée en résultat	-
Variation de périmètre	-
Autres	-
Au 31 décembre 2014	661
Acquisitions	26
Cessions - valeur comptable hors variation de juste valeur en capitaux propres	-
Cessions - variation de juste valeur en capitaux propres décomptabilisé	-
Variations de juste valeur enregistrée en capitaux propres	-
Variations de juste valeur enregistrée en résultat	(550)
Variation de périmètre	-
Autres	-
Au 31 décembre 2015	138

En 2015, l'examen de la valeur des différents titres disponibles à la vente a amené le Groupe à comptabiliser une perte de valeur de 550 milliers d'euros.

26.1.3 Prêts et créances au coût amorti (hors clients)

Le détail des prêts et créances au coût amorti se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dépôts de garantie	64 322	1 320	65 642	14 535	1 332	15 868
Prêts aux sociétés non intégrées	6 059	-	6 059	6 122	-	6 122
Autres prêts et créances	307	-	307	271	-	271
Prêts et créances au coût amorti	70 688	1 320	72 008	20 929	1 332	22 261

Les dépôts de garantie concernent principalement des dépôts effectués en trésorerie auprès de certaines contreparties, et notamment du clearer des opérations effectuées sur les marchés règlementés, pour couvrir les variations de juste valeur des achats et ventes à terme d'énergie.

Aucune perte de valeur n'était comprise dans les montants des prêts et créances au coût amorti au 31 décembre 2014 et le Groupe n'a constaté aucune perte de valeur sur les prêts et créances au coût amorti au 31 décembre 2015. La valeur nette comptable des prêts et créances au coût amorti constitue une évaluation appropriée de leur juste valeur.

Les produits d'intérêts comptabilisés en « Coût de l'endettement financier net » au compte de résultat en 2015 s'élèvent à 165 milliers d'euros contre 260 milliers d'euros en 2014.

26.1.4 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers de trading	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers sur option	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	27 871	-	27 871
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	27 871	-	27 871

Au 31 décembre 2014, les actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat correspondaient à des dépôts à terme sans risque en capital ayant un horizon de placement supérieur à 3 mois, souscrits par le Groupe dans le cadre de l'optimisation de ses liquidités pour un montant de 27,9 M€. Ce compte à terme est arrivé à échéance le 21 juillet 2015.

26.1.5 Clients et comptes rattachés

Les dépréciations et pertes de valeurs comprises dans les clients et comptes rattachés s'élèvent à 20 161 milliers d'euros au 31 décembre 2015 (contre 19 756 milliers d'euros au 31 décembre 2014). La valeur comptable de ces actifs financiers est une évaluation appropriée de leur juste valeur. Les clients et comptes rattachés ainsi que les dépréciations afférentes sont présentés dans la note 17 « Clients et comptes rattachés ».

26.1.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie nets s'élèvent à 31 993 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre 31 308 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Le résultat enregistré sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie en 2015 s'élève à 483 milliers d'euros contre 438 milliers d'euros en 2014 et est enregistré en « Coût de l'endettement financier net » au compte de résultat.

26.2 Passifs financiers hors instruments financiers dérivés

26.2.1 Passifs financiers par catégorie

Les différentes catégories de passifs financiers réparties entre part courante et non courante se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti	69 113	114 829	183 943	8 163	55 679	63 842
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	69 113	114 829	183 943	8 163	55 679	63 842
Fournisseurs et comptes rattachés	187 818	-	187 818	115 755	-	115 755
Passifs financiers	256 932	114 829	371 761	123 918	55 679	179 597

26.2.2 Passifs financiers évalués au coût amorti (hors fournisseurs)

Le détail des passifs financiers évalués au coût amorti est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	60 005	-	60 005	-	-	-
Emprunts sur location-financement	235	410	646	95	233	328
Concours bancaires	3 237	-	3 237	321	-	321
Dépôts de garantie et appels de marge	876	-	876	6 612	-	6 612
Autres emprunts et dettes assimilées	4 760	114 419	119 179	1 136	55 446	56 581
Passifs financiers évalués au coût amorti	69 113	114 829	183 943	8 163	55 679	63 842

Les emprunts auprès des établissements de crédit comprennent un tirage de 60 millions d'euros sur le crédit syndiqué mis en place au cours du deuxième trimestre 2015.

Les autres emprunts et dettes assimilées sont principalement composés d'emprunts obligataires émis dans un but de sécurisation de la structure de financement du Groupe.

Ces emprunts obligataires et cette facilité de crédit font l'objet de covenants, testés à chaque clôture annuelle, et qui étaient respectés au 31 décembre 2015.

Les tirages sur facilités de crédit correspondent aux concours bancaires arrêtés en date du 31 décembre 2015. La position nette de trésorerie est présentée en note 19 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Les charges d'intérêts relatives aux dettes financières s'élèvent à 4 390 milliers d'euros en 2015 (contre 2 240 milliers d'euros en 2014) et sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier net ».

La juste valeur des passifs financiers évalués au coût amorti s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015		31/12/2014	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Passifs financiers évalués au coût amorti	185 802	183 943	65 482	63 842

L'échéancier des passifs financiers évalués au coût amorti est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2015				31/12/2014			
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	Total	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	60 005	-	-	60 005	-	-	-	-
Emprunts sur location-financement	235	410	-	646	95	233	-	328
Concours bancaires	3 237	-	-	3 237	321	-	-	321
Dépôts de garantie et appels de marge	876	-	-	876	6 612	-	-	6 612
Autres emprunts et dettes assimilées	4 760	43 604	70 815	119 179	1 136	29 289	26 157	56 581
Passifs financiers évalués au coût amorti	69 113	44 015	70 815	183 943	8 163	29 522	26 157	63 842

26.2.3 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés sont présentés dans la note 24 « Fournisseurs et comptes rattachés ». La valeur comptable de ces passifs financiers constitue une évaluation appropriée de leur juste valeur.

26.3 Endettement financier net

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dettes financières	69 113	114 829	183 943	8 163	55 679	63 842
Appels de marge hors couverture de dettes	850	-	850	6 550	-	6 550
Dettes financières hors appels de marge	68 263	114 829	183 093	1 613	55 679	57 292
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	27 871	-	27 871
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 230	-	35 230	31 629	-	31 629
Trésorerie active	35 230	-	35 230	59 500	-	59 500
Endettement financier net*	33 034	114 829	147 863	(57 887)	55 679	(2 208)

* L'endettement financier net correspond à la différence entre les dettes financières hors impact des appels de marge reçus et la trésorerie active

La variation de l'endettement financier net s'explique d'une part, par l'émission d'emprunts obligataires sur la période, comme présenté en note 3.3 « Mise en place d'un crédit syndiqué et émission d'un nouvel emprunt obligataire », dont le produit a été partiellement consommé pour financer les investissements associés à l'acquisition de 100% du capital de l'entité 3CB, et l'acquisition de nouveaux clients, et d'autre part, par l'augmentation des dépôts de garantie en trésorerie effectués auprès des contreparties du Groupe dans le cadre des opérations d'achats et ventes d'énergie, consécutive à la baisse des prix de marché des matières premières en fin d'année 2015 dans un contexte d'accroissement du portefeuille clients du Groupe.

26.4 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

26.4.1 Instruments financiers dérivés par catégories

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Juste valeur positive des dérivés trading	16	-	16	1 970	-	1 970
Juste valeur positive des dérivés couverture	5 271	4 856	10 127	3 855	5 510	9 364
Juste valeur positive des dérivés Energie à caractère opérationnel	30 556	3 638	34 194	24 661	3 259	27 920
Juste valeur positive des dérivés	35 843	8 494	44 337	30 486	8 768	39 254
Juste valeur négative des dérivés trading	(15)	-	(15)	(4 946)	-	(4 946)
Juste valeur négative des dérivés couverture	(63 986)	(56 123)	(120 108)	(19 772)	(11 182)	(30 954)
Juste valeur négative des dérivés Energie à caractère opérationnel	(19 850)	(25 231)	(45 081)	(19 043)	(8 129)	(27 172)
Juste valeur négative des dérivés	(83 851)	(81 354)	(165 204)	(43 761)	(19 311)	(63 072)
Juste valeur nette des dérivés	(48 007)	(72 860)	(120 867)	(13 275)	(10 542)	(23 818)

26.4.2 Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

La juste valeur des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture comptabilisés dans l'état de situation financière se détaille ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Juste valeur positive des dérivés trading	16	1 970
Juste valeur négative des dérivés trading	(15)	(4 946)
Juste valeur nette des dérivés trading	1	(2 976)
Juste valeur positive des dérivés Energie à caractère opérationnel	34 194	27 920
Juste valeur négative des dérivés Energie à caractère opérationnel	(45 081)	(27 172)
Juste valeur nette des dérivés à caractère opérationnel	(10 887)	748
Juste valeur nette des dérivés non qualifiés de couverture	(10 886)	(2 228)

Les instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture du Groupe correspondent à :

- des instruments financiers dérivés conclus dans le cadre de couvertures économiques de flux opérationnels sur sous-jacents Energie (dérivés à caractère opérationnel)
- des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (dérivés de trading)

Les variations de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Marge sur l'activité d'Energy Management » pour les dérivés de trading et sous le résultat opérationnel courant, dans le poste « Variations nettes de Juste valeur des instruments financiers dérivés Energie à caractère opérationnel » pour les dérivés Energie à caractère opérationnel.

Les échéances des montants et volumes notionnels des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont les suivantes :

31/12/2015						
Notionnels en GWh Juste valeur en milliers d'euros	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(14 260)	(6 092)	-	(315 726)	(194 288)	-
Ventes fermes d'énergie	13 362	1 365	-	280 234	39 660	-
Achats optionnels d'énergie	-	-	-	-	-	-
Total dérivés non qualifiés de couverture	(898)	(4 727)	-	(35 492)	(154 628)	-

31/12/2014						
Notionnels en GWh Montants en milliers d'euros	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(16 055)	(3 596)	-	(432 147)	(92 806)	-
Ventes fermes d'énergie	17 001	3 421	-	428 538	81 283	-
Achats optionnels d'énergie	-	-	-	-	-	-
Total dérivés non qualifiés de couverture	947	(176)	-	(3 609)	(11 523)	-

26.4.3 Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

La juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture comptabilisés dans l'état de situation financière se détaille ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Juste valeur positive des dérivés couverture	10 127	9 364
Juste valeur négative des dérivés couverture	(120 108)	(30 954)
Juste valeur nette des dérivés couverture	(109 981)	(21 590)

La comptabilité de couverture est appliquée en conformité avec les principes de la norme IAS 39 et concerne des dérivés sur matières premières en couverture de flux de trésorerie futurs.

L'impact des variations de juste valeur comptabilisées dans les capitaux propres du Groupe est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Juste valeur nette des dérivés couverture à l'ouverture	(21 590)	(5 554)
Variations de juste valeur en capitaux propres	(104 384)	(18 110)
Variations de juste valeur en résultat - recyclage	15 992	2 075
Variations de juste valeur en résultat - inefficacité	-	-
Autres variations	-	-
Juste valeur nette des dérivés couverture à la clôture	(109 981)	(21 590)

Les variations de juste valeur en capitaux propres comprennent les variations de juste valeur des dérivés de couverture qui étaient valorisés à la clôture précédente et qui sont non échus en fin d'exercice ainsi que la juste valeur des dérivés de couverture souscrits durant l'exercice.

Les variations de juste valeur en résultat pour la part recyclage correspondent à la juste valeur des dérivés de couverture qui étaient valorisés à la clôture précédente et qui sont échus au cours de l'exercice. L'impact total des dérivés de couverture sur le compte de résultat, c'est-à-dire y compris les dérivés souscrits et échus au cours du même exercice, est une charge de 300 198 milliers d'euros (contre une charge de 90 799 milliers d'euros en 2014), associée à des achats d'énergie comptabilisés dans le coût des ventes au moment de leur livraison physique.

Les couvertures de flux de trésorerie par période s'analysent comme suit :

	31/12/2015					
<i>Notionnels en GWh</i>	Notionnels			Montants		
<i>Juste valeur en milliers d'euros</i>	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(10 556)	(9 198)	-	(436 054)	(370 339)	-
Ventes fermes d'énergie	1 240	298	-	49 472	12 116	-
Achats optionnels d'énergie	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de couverture	(9 317)	(8 899)	-	(386 582)	(358 223)	-

	31/12/2014					
<i>Notionnels en GWh</i>	Notionnels			Montants		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(2 804)	(2 421)	-	(135 748)	(107 845)	-
Ventes fermes d'énergie	711	-	-	26 566	-	-
Achats optionnels d'énergie	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de couverture	(2 093)	(2 421)	-	(109 182)	(107 845)	-

26.5 Juste valeur des actifs et passifs financiers par niveau

26.5.1 Actifs financiers

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se répartissent de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015				31/12/2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	138	138	-	-	661	661
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	27 871	-	-	27 871
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 230	-	-	35 230	31 629	-	-	31 629
Dérivés de couverture	-	10 127	-	10 127	-	9 364	-	9 364
Dérivés de trading	-	16	-	16	-	1 970	-	1 970
Dérivés Energie à caractère opérationnel	-	23 438	10 756	34 194	-	17 733	10 187	27 920
Actifs financiers à la juste valeur	35 230	33 581	10 894	79 705	59 500	29 067	10 848	99 415

Le Groupe a classé les justes valeurs des actifs et passifs financiers entre les niveaux 1, 2 et 3 selon les critères exposés dans la note 1.4.6.3.4 « Evaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés de titres non cotés dont l'évaluation est basée sur les dernières opérations de marché comparables observées et sont considérés être de niveau 3.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat / trésorerie et équivalents de trésorerie

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont considérés de niveau 1 car le Groupe dispose pour ces actifs financiers de valeurs liquidatives régulières.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers présentés en niveau 2 sont évalués au moyen de modèles fréquemment employés dans les activités d'énergie et reposent sur des paramètres de marché observables directement ou indirectement.

Les instruments financiers dérivés présentés en niveau 3 intègrent des paramètres non observables et leur évaluation à la juste valeur a nécessité un recours à des hypothèses internes.

Les méthodes et les hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur la juste valeur estimée de ces instruments financiers. L'impact de la modification de ces hypothèses dans le cadre d'un scénario le plus défavorable et d'un scénario le plus favorable est présenté pour chaque instrument financier de niveau 3 dans la note 26.5.3 « Variation des justes valeurs de niveau 3 ».

26.5.2 Passifs financiers

Les passifs financiers évalués à la juste valeur se répartissent de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

En milliers d'euros	31/12/2015				31/12/2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	120 108	-	120 108	-	30 954	-	30 954
Dérivés de trading	-	15	-	15	-	4 946	-	4 946
Dérivés Energie à caractère opérationnel	-	39 203	5 878	45 081	-	23 516	3 656	27 172
Passifs financiers à la juste valeur	-	159 326	5 878	165 204	-	59 416	3 656	63 072

Le classement par niveau des instruments financiers dérivés est précisé ci-dessus (note 26.5.1).

26.5.3 Variation des justes valeurs de niveau 3

Au 31 décembre 2015, la variation sur l'exercice de la juste valeur des actifs et passifs financiers considérés être de niveau 3 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2014	Var. par résultat	Var. par capitaux propres	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2015
Actifs financiers disponibles à la vente	661	(550)	-	26	-	-	138
Dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de trading	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés à caractère opérationnel	10 187	569	-	-	-	-	10 756
Actifs financiers juste valeur niveau 3	10 848	19	-	26	-	-	10 894
Dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de trading	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés à caractère opérationnel	3 656	2 222	-	-	-	-	5 878
Passifs financiers juste valeur niveau 3	3 656	2 222	-	-	-	-	5 878

Au 31 décembre 2015, les actifs financiers de niveau 3 comprennent principalement un contrat d'approvisionnement en gaz, dont la juste valeur est calculée sur la base d'un modèle intrinsèque interne, basé sur les paramètres observables et estimés suivants :

- Paramètres observables sur un marché : Prix de marché forward gaz-PEG nord, prix de marché forward des produits pétroliers et du gaz TTF ;
- Paramètres estimés en interne : Volatilité du gaz, volatilité du pétrole, corrélation gaz-pétrole, spread bid-ask de marché.

La valorisation de ce contrat d'approvisionnement en gaz retenue dans les comptes s'élève à 10,8 M€ au 31 décembre 2015 contre 10,2 M€ au 31 décembre 2014. En modifiant les paramètres de calcul, cette valeur pourrait s'élever à 2,5 M€ dans le cadre du scénario le plus défavorable et à 20,1 M€ pour le scénario le plus favorable.

Les passifs financiers de niveau 3 comprennent principalement un contrat d'approvisionnement en électricité, dont la juste valeur est calculée sur la base d'un modèle optionnel interne, basé sur les paramètres observables et estimés suivants :

- Paramètres observables sur un marché : Prix de marché forward électricité horizon marché, prix de marché forward garanties d'origine horizon marché ;
- Paramètres estimés en interne : Prix de marché forward électricité au-delà des horizons marché, prix de marché forward garanties d'origine au-delà des horizons marché, facteurs de forme production (estimés sur des données historiques), productions par centrales, prix de marché de la capacité, pertes en ligne, indices du coût de rachat de la production ainsi que des paramètres liés à l'option d'achat.

La valorisation de ce contrat d'approvisionnement en électricité s'élève à (5,9) M€ au 31 décembre 2015 contre (3,7) M€ au 31 décembre 2014, en raison notamment d'une évolution défavorable des prix de marché de l'électricité et des perspectives retenues par le Groupe pour certains paramètres estimés en interne. En modifiant les paramètres de calcul, cette valeur pourrait varier de (6,3) M€ dans le cadre d'un scénario défavorable de baisse de 10% des prix de marché forward électricité à (5,4) M€ pour un scénario favorable de hausse de 10% des prix de marché forward électricité.

26.6 Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le montant net des instruments financiers dérivés après prise en compte d'accords de compensation globale ou d'accords similaires, qu'ils soient ou non compensés selon le paragraphe 42 d'IAS 32, est présenté dans le tableau ci-après :

Au 31/12/2015				
	Montant brut	Montant net présenté dans l'état de situation financière *	Autres accords de compensation **	Montant net total
<i>En milliers d'euros</i>				
Juste valeur positive des dérivés	78 214	44 337	(14 329)	30 008
Juste valeur négative des dérivés	(199 081)	(165 204)	77 786	(87 418)

* Il s'agit du montant net présenté dans l'état de situation financière après prise en compte des accords de compensations répondant aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32

** Les autres accords de compensation comprennent les collatéraux et autres instruments de garanties, ainsi que les accords de compensation qui ne satisfont pas aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32

Au 31/12/2014				
	Montant brut	Montant net présenté dans l'état de situation financière *	Autres accords de compensation **	Montant net total
<i>En milliers d'euros</i>				
Juste valeur positive des dérivés	58 522	39 254	(29 251)	10 003
Juste valeur négative des dérivés	(82 340)	(63 072)	36 681	(26 391)

* Il s'agit du montant net présenté dans l'état de situation financière après prise en compte des accords de compensations répondant aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32

** Les autres accords de compensation comprennent les collatéraux et autres instruments de garanties, ainsi que les accords de compensation qui ne satisfont pas aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32

26.7 Risques de marché et gestion des risques

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

26.7.1 Risque de crédit

Le Groupe est amené à effectuer des transactions (ventes ou achats) avec de nombreuses contreparties pour un montant global important.

Concernant son activité de fourniture d'électricité et de gaz, le Groupe suit au quotidien l'encours clients et constate au besoin des dépréciations sur les créances qui présenteraient un risque de recouvrement trop faible. En particulier, les provisions pour dépréciation couvrent l'intégralité du risque de perte du Groupe en cas de non recouvrement des créances clients échues à plus d'un an. Au 31 décembre 2015, cette dépréciation des comptes clients représente 20 161 milliers d'euros (contre 19 756 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Concernant son activité de négoce d'énergie, le groupe traite avec des contreparties de premier rang sur le marché européen. Le risque de défaillance de telles contreparties est jugé comme non significatif par le Groupe. La ventilation de la juste valeur par type de contrepartie au 31 décembre 2015 est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Marché organisé avec chambre de compensation	(105 041)	(17 163)
Industriels de l'énergie	(9 322)	(3 798)
Banques et assimilées	(6 504)	(2 857)
Juste valeur nette des dérivés à la clôture	(120 867)	(23 818)

26.7.2 Risque de contrepartie

Il se définit comme l'ensemble des pertes que subirait le Groupe sur ses activités opérationnelles et sur les marchés si l'une de ces contreparties venait à faire défaut et n'exécutait pas de ce fait ses obligations contractuelles.

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie à travers l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Dans le cas des instruments financiers à la juste valeur par résultat, ce risque correspond à la juste valeur positive. Lors de l'évaluation des instruments dérivés, le facteur risque de contrepartie est intégré dans la détermination de la juste valeur de ces dérivés.

26.7.3 Risque de liquidité

Le Groupe suit quotidiennement ses disponibilités en termes de liquidités et besoins de liquidités à courts et moyens termes pour s'assurer à tout moment d'avoir des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements pour le développement du Groupe.

Le groupe dispose de facilités de crédit court terme consenties par ses partenaires bancaires (17 millions d'euros à la clôture), a mis en place au cours du deuxième trimestre 2015 un crédit syndiqué d'un montant de 60 millions d'euros, et a étendu au cours du deuxième semestre 2015 le périmètre de son contrat de factoring dont le montant de tirage maximal a été porté à 65 millions d'euros.

26.7.4 Risque de marché

Direct Energie conclut des contrats d'achats et de ventes fermes d'énergie sur des marchés organisés ou avec des contreparties de gré à gré.

Ces instruments financiers dérivés entrent dans la gestion et l'optimisation de l'approvisionnement des clients. Ces instruments sont sensibles à la variation des prix de marché des matières premières, qui a une volatilité importante.

Le Groupe revoit hebdomadairement son portefeuille d'instruments financiers dérivés afin de suivre plus particulièrement les risques liés au marché. L'effet sur le compte de résultat et les réserves d'instruments financiers du Groupe dans le cas d'un choc uniforme sur l'ensemble des cours à terme est présenté dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	Variation des prix	31/12/2015		31/12/2014	
		Résultat	Réserves	Résultat	Réserves
Achats/ventes à terme d'électricité - couverture	+5€/MWh	-	91 088	-	22 519
Achats/ventes à terme d'électricité - non qualifiés de couverture		21 565	-	5 719	-
Sensibilité achats/ventes électricité		21 565	91 088	5 719	22 519
Achats/ventes à terme de gaz - couverture	-10% gaz +10% oil	-	-	-	-
Achats/ventes à terme de gaz - non qualifiés de couverture		(17 391)	-	6 832	-
Sensibilité achats/ventes gaz		(17 391)	-	6 832	-
Sensibilité achats/ventes électricité et gaz		4 174	91 088	12 551	22 519

Note 27. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

27.1 Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Conseil d'Administration du Groupe afin de permettre l'allocation des ressources aux différents secteurs et l'évaluation de leurs performances. Le Conseil d'Administration est le « principal décideur opérationnel » au sens d'IFRS 8.

Les informations sectorielles comparatives au titre de l'exercice 2014 sont présentées selon le même découpage.

Au cours du quatrième trimestre 2015, le Groupe a cédé ses activités de distribution, recentrant ainsi ses opérations autour de deux activités principales : le commerce et la production

Les secteurs retenus par le Groupe sont ainsi les suivants :

- « Commerce » qui correspond à l'activité de fourniture d'énergie aux consommateurs finaux ;
- « Production » qui désigne les filiales du Groupe en charge des projets de développement de centrale de production d'électricité ;

Au 31 décembre 2014, l'agrégat « Autres secteurs » regroupait les autres participations du Groupe, notamment dans des entreprises locales de distribution, lesquelles ont été cédées en date du 1^{er} octobre 2015, par le biais de la cession de la filiale Direct Energie Distribution, et des participations détenues par celle-ci, l'opération étant présentée dans la note 4.2 « Cession de Direct Energie Distribution et de ses participations »

27.2 Indicateurs sectoriels

Les données sectorielles s'entendent avant éliminations inter-secteurs.

En milliers d'euros	Au 31/12/2015							
	Commerce		Production	Autres	Eliminations	Total		Total
	France	Belgique	France	France	France	France	Belgique	
Eléments du compte de résultat								
Produits des activités ordinaires	1 009 099	7 723	733	-	(1 019)	1 008 812	7 723	1 016 535
<i>dont produits externes</i>	1 008 290	7 723	523	-	-	1 008 812	7 723	1 016 535
<i>dont produits inter-secteurs</i>	809	-	210	-	(1 019)	-	-	-
Marge Brute	147 489	441	523	-	-	148 011	441	148 452
EBITDA	62 945	(4 354)	(767)	-	-	62 178	(4 354)	57 824
Résultat Opérationnel Courant	39 094	(4 361)	(767)	-	-	38 327	(4 361)	33 965
Autres informations								
Amortissements	(22 500)	(7)	-	-	-	(22 500)	(7)	(22 507)
Pertes de valeur	(550)	-	-	-	-	(550)	-	(550)
Actifs sectoriels nets	552 276	3 047	58 301	-	-	610 577	3 047	613 624
Investissements	25 665	-	84	-	-	25 749	-	25 749

En milliers d'euros	Au 31/12/2014*							
	Commerce		Production	Autres	Eliminations	Total		Total
	France	Belgique	France	France	France	France	Belgique	
Eléments du compte de résultat								
Produits des activités ordinaires	810 581	89	659	-	(1 412)	809 828	89	809 917
<i>dont produits externes</i>	809 169	89	659	-	-	809 828	89	809 917
<i>dont produits inter-secteurs</i>	1 412	-	-	-	(1 412)	-	-	-
Marge Brute	119 574	30	659	-	-	120 233	30	120 263
EBITDA	46 650	(303)	446	(6)	-	47 089	(303)	46 787
Résultat Opérationnel Courant	24 058	(303)	446	(6)	-	24 498	(303)	24 195
Autres informations								
Amortissements	(20 999)	-	-	-	-	(20 999)	-	(20 999)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs sectoriels nets	367 182	178	(2 469)	1 668	-	366 381	178	366 559
Investissements	21 527	37	63	-	-	21 590	37	21 627

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

27.3 Réconciliation de l'EBITDA avec le Résultat opérationnel courant

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014*
EBITDA	57 824	46 787
(+) Amortissements	(22 507)	(20 999)
(+) Paiements fondés sur des actions	(1 351)	(1 593)
Résultat opérationnel courant	33 965	24 195

* L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable »

L'EBITDA, tel que défini dans le tableau ci-dessus, correspond au principal indicateur suivi par le Conseil d'Administration du Groupe pour évaluer les performances des secteurs. Il correspond à un EBITDA n'intégrant pas les éléments non récurrents et non liés aux activités opérationnelles du Groupe mais intègre certaines provisions inhérentes à ces activités. En particulier, l'EBITDA suivi par le principal décideur opérationnel n'intègre pas les produits et charges liés aux variations de périmètre mais comprend les provisions pour dépréciation des créances clients.

Note 28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

28.1 Cautions et nantissements

En milliers d'euros	31/12/2015	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Garanties Bancaires sur contrats énergie marché organisé	30 200	30 200	-	-
Garanties Bancaires sur contrats énergie OTC	61 750	61 750	-	-
Garanties Bancaires sur bail immobilier	476	-	-	476
Garanties Bancaires liées au réseau	13 125	12 550	575	-
Autres garanties bancaires	-	-	-	-
Total	105 551	104 500	575	476

Les garanties bancaires sur contrats énergie représentent des garanties émises envers le clearer du Groupe pour les opérations réalisés sur les marchés organisés, ainsi qu'envers les contreparties industrielles et financières du Groupe sur les achats et reventes à terme d'électricité et de gaz réalisés hors des marchés organisés.

Les garanties bancaires liées au réseau correspondent aux cautions émises envers les responsables des réseaux de transport et de distribution d'énergie, pour couvrir le risque de défaut du Groupe en tant qu'acteur sur les réseaux français.

28.2 Engagements d'achats et de ventes d'énergie dans le cadre de l'activité normale

Dans le cadre de son activité normale, le Groupe a souscrit des contrats fermes ou optionnels d'achats à terme et de vente à terme d'énergie afin d'ajuster ses approvisionnements et couvrir les consommations de ses clients. L'analyse a conduit à exclure certains contrats du champ d'application de la norme IAS 39. Les échéances des

montants et volumes notionnels de ces contrats exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sont les suivantes :

Notionnels en GWh Juste valeur en milliers d'euros	31/12/2015					
	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(1 798)	(277)	-	(42 195)	(7 157)	-
Ventes fermes d'énergie	899	4	-	18 875	117	-
Total engagements fermes Energie	(899)	(272)	-	(23 320)	(7 040)	-

Notionnels en GWh Montants en milliers d'euros	31/12/2014					
	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(1 378)	(1 102)	-	(35 976)	(28 395)	-
Ventes fermes d'énergie	285	154	-	7 520	4 266	-
Total engagements fermes Energie	(1 093)	(948)	-	(28 456)	(24 130)	-

28.3 Capacités de transit

Dans le cadre de son activité de fournisseur de gaz, le Groupe a pris des engagements sur des capacités de transit. Les échéances des montants concernant ces capacités de transit sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2015	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements sur les capacités de transit	90 619	8 271	34 559	47 790
Total	90 619	8 271	34 559	47 790

28.4 Contrats de location simple

Les contrats de location simples conclus par le Groupe en tant que preneur concernent essentiellement les locaux utilisés par les sociétés du Groupe.

Les paiements de locations et les revenus de sous-location comptabilisés au cours des exercices 2015 et 2014 se détaillent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Paiements minimaux	(1 378)	(2 035)
Loyers conditionnels	-	-
Revenus de sous-location	-	-
Charges de la période	(1 378)	(2 035)

Les paiements minimaux futurs et les revenus de sous-location à effectuer ou recevoir en vertu de contrats de location simples non résiliables et de contrats de sous-location non résiliables sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Échéances		
	31/12/2015	< à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans
Paiements minimaux futurs	(6 186)	(1 375)	(4 811)	-
Revenus de sous-location futurs	-	-	-	-
Total	(6 186)	(1 375)	(4 811)	-

Note 29. PARTIES LIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Périmètre de consolidation		Autres parties liées		Total	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Ventes aux parties liées	22 492	11 485	85	-	22 577	11 485
Achats aux parties liées	(600)	(837)	(296)	(431)	(895)	(1 268)
Créances sur les parties liées	17 678	8 320	-	-	17 678	8 320
Dettes sur les parties liées	(4 115)	(185)	(1)	-	(4 116)	(185)

29.1 Transactions avec les entreprises du périmètre de consolidation

Les transactions avec les entreprises du périmètre de consolidation concernent les transactions avec les entreprises associées. Elles sont principalement composées d'achats et ventes d'énergie ou de prestations de service.

29.2 Transactions avec les autres parties liées

Les transactions avec les autres parties liées au 31 décembre 2015 sont composées principalement de transactions avec les sociétés actionnaires de Direct Energie.

Note 30. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants du Groupe sont le Président directeur général et les directeurs généraux délégués.

Pour l'année 2015, la rémunération globale des dirigeants s'est élevée à 1 170 milliers d'euros à laquelle s'ajoutent 13 milliers d'euros d'avantages en nature. Pour l'année 2014, la rémunération globale des dirigeants s'élevait à 1 062 milliers d'euros, à laquelle s'ajoutaient 14 milliers d'euros d'avantages en nature.

Au titre de l'exercice 2015, le Groupe a enregistré dans ses comptes des charges relatives aux plans de souscription d'actions de ses dirigeants pour un montant de 583 milliers d'euros. Ce montant s'élevait à 131 milliers d'euros en 2014.

Une charge relative aux engagements de retraite des dirigeants a également été comptabilisée pour un montant de 30 milliers d'euros en 2015. Cette charge s'élevait à 54 milliers d'euros en 2014.

Au 31 décembre 2015, les provisions au titre de ces engagements de retraite s'élèvent à 165 milliers d'euros (contre 135 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes d'administration en 2014 et 2015.

Note 31. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Contrôle légal	601	611
Autres diligences directement liées	272	4
Autres prestations	-	-
Honoraires des Commissaires aux comptes	873	615

Note 32. EVENEMENTS POST CLOTURE

32.1 Décision du Cordis Gaz

Le CoRDIS (Comité de règlement des différends et des sanctions), saisi par Direct Energie, a constaté dans sa décision du 20 janvier 2016 (notifiée aux parties fin février 2016), que le contrat d'acheminement proposé par GRDF n'était pas conforme à sa décision du 19 septembre 2014, qui confirmait que le fournisseur de gaz naturel ne devait pas assumer les impayés de part acheminement du gestionnaire de réseaux de distribution (GrDF). Il a ainsi enjoint à GrDF de transmettre à Direct Energie un nouveau contrat d'acheminement conforme aux principes rappelés dans sa décision du 19 septembre 2014, dans un délai d'un mois.

La signature de ce nouveau contrat devrait intervenir dans le courant du mois d'avril 2016.

La décision du Cordis du 19 septembre 2014 fait par ailleurs toujours l'objet d'un appel non suspensif. La décision de la cour d'appel devrait être rendue le 02 juin 2016.

32.2 Mise en place de nouveaux financements

Au cours du premier trimestre 2016, les dépôts effectués en trésorerie auprès des contreparties du groupe sur les marchés de l'énergie, pour couvrir les variations de juste valeur des achats et ventes à terme d'énergie jusqu'à leur livraison physique, ont connu une croissance importante, directement liée à la baisse des prix de gros de l'électricité observée sur la période.

Le Groupe a ainsi mis en place de nouveaux financements pour absorber cette augmentation :

- Des avances actionnaires pour un montant total de 55 M€ en date d'arrêté des comptes
- Des lignes de crédit court terme complémentaires, auprès d'établissements bancaires et du clearer des opérations effectuées sur les marchés règlementés de l'énergie, pour un montant total de 95 M€.

Le Groupe est par ailleurs en négociations avancées avec ses partenaires bancaires pour la mise en place de lignes et facilités de crédit complémentaires, dont l'augmentation de sa facilité de crédit de 60 M€ à échéance mai 2018 pour la porter à 120 M€.

Note 33. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Nom de l'entité	Adresse du siège social	% d'intérêts	% de contrôle	Méthode de consolidation
Direct Energie	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	Société mère
Direct Energie Génération	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
Yfrégie	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
Hambrégie	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
Compagnie Electrique de Bretagne	Route du Moulin 38570 Tencin	60%	60%	ME
Direct Energie Concessions	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
OSSAU	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	50%	50%	ME
SOPHYE LACMORT	Route du Moulin 38570 Tencin	50%	50%	ME
Direct Energie EBM Entreprises	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	50%	50%	ME
Direct Energie Belgium	Avenue Louise 149/24 1050 Bruxelles	100%	100%	IG
Direct Energie Services	Avenue Louise 149/24 1050 Bruxelles	100%	100%	IG
3CB SAS	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG